

LA SEMAINE DE L'HISTOIRE NATIONALE

Elle aura lieu du 22 au 28 novembre. L'on veut en faire une glorification du passé, montrer la grandeur et la fécondité de l'histoire, son rôle dans la vie nationale, en susciter un meilleur enseignement, battre la voie devant les chercheurs. Une élite de professeurs et de conférenciers comme peu d'oeuvre en ont mobilisé, fera les frais des leçons. Et il faut compter que le public saura lui composer de larges auditoires.

Nous songeons ici au plus large auditoire à qui n'arriveront de la grande semaine que de lointains échos. Pourquoi, là aussi, ne pas profiter de cette circonstance pour rendre à notre histoire un hommage solennel et pratique? Ceci s'adresse plus particulièrement à nos cercles de jeunesse, à nos maisons d'enseignement. Serait-il si difficile de préparer quelque séance d'étude où l'histoire des aïeux serait exaltée, où serait démontrée sa valeur éducative?

Quel besoin n'a pas la jeunesse de grandir dans la connaissance du passé! Nous ne sommes point des bâtisseurs sur terre rase, mais les continuateurs d'un édifice commencé. Ouvriers d'une relève, il nous faut savoir à quels labours accorder le nôtre, quelle pensée maîtresse a guidé les vieux architectes. L'histoire est là pour nous éclairer.

UN PEUPLE UNIVERSELLEMENT BILINGUE EST-IL POSSIBLE ?

Il y a des gens chez nous, qui, sous une forme ou sous une autre, sont toujours prêts à reprendre à leur compte cette vieille chimère dont parlait déjà Tardivel, en 1901. Elle consiste à croire que nous devrions être un peuple entièrement bilingue et à tenter de faire croire que nous serons devenus beaucoup plus puissants, le jour où chaque Canadien français parlera également bien l'anglais et le français. Je voudrais essayer de démontrer aussi brièvement que possible que ce rêve est irréalisable et qu'il vaut mieux, si l'on se sent porté à défendre de belles causes, chercher ailleurs quelque chose qui soit plus pratique, moins dangereux et plus conforme à la nature des choses.

* * *

Travailler à la réalisation de cet « idéal », ce ne serait pas pratique parce que ce serait entreprendre une trop grande tâche quand il est déjà si difficile, dans les meilleures conditions possibles, d'apprendre une seule langue, la sienne ; ce serait au surplus dangereux, parce que même si l'on réussissait à farcir le cerveau des enfants des rudiments de deux langues si opposées que les langues française et anglaise, l'on aboutirait forcément à la création d'un jargon qui ne résisterait pas un instant à la poussée formidable de l'anglais ; enfin ce serait tout à fait contraire à la nature des choses qui ne nous donne nulle part, dans le monde entier, le spectacle d'un seul peuple entièrement bilingue.

La question, prise d'un peu haut, présente donc deux aspects : l'un de critique générale qui pose tout le problème de notre survivance ethnique dans cet immense océan anglo-saxon de l'Amérique, et l'autre, de pédagogie, qui ne doit être réglé que par des raisons pédagogiques universelles s'appliquant tout aussi bien au petit Canadien français de Percé ou d'Amos, qu'aux potaches de Bohême, de Belgique ou de Suisse.

D'où il suit que nous devons examiner le problème du point de vue des principes et du point de vue des faits pour essayer d'y trouver la confirmation, par le concret, des principes posés.

* * *

C'est peut-être à Montaigne, au vieil et délicieux Montaigne, que nous devons aujourd'hui d'être contraint de démontrer qu'en cette matière la quadrature du cercle est irréalisable. N'est-ce pas lui qui aurait dit le premier qu'un homme qui sait deux langues, vaut deux hommes ? Montaigne, si nuancé dans sa langue, ne pouvait évidemment prévoir qu'on s'autoriserait de son nom et de sa parole pour appliquer à tout un peuple sa maxime qu'un homme qui sait deux langues vaut deux hommes, et donc qu'un peuple qui saurait deux langues vaudrait deux peuples. Et pourtant Montaigne a raison. Ceux qui ont tort, ce sont ceux qui voudraient donner à sa pensée une rallonge qu'un esprit aussi fin, aussi délié et aussi subtil que celui de Montaigne, se serait bien gardé d'y ajouter.

« Une langue ne se transmet pas comme un outil ». Une langue, c'est plus qu'un système de signes qui n'en est que l'expression extérieure. C'est aussi et surtout un système d'idées, un système de pensées qui va chercher ses racines au plus profond de la civilisation dont

elle est issue et qu'elle exprime. L'enfant qui, au foyer, commence de balbutier sa langue maternelle, le fait inconsciemment en suivant un rythme qui lui est imprimé par tout ce qui l'entoure et plus encore peut-être par tout ce que l'hérédité a déposé en son cerveau. Le langage n'est qu'oppositions et différences de formes, de sons, de mots qui représentent des faits et des réalités que l'enfant doit percevoir, comprendre, rapprocher et reproduire aussi exactement que possible. C'est une besogne qui lui est facile puisqu'il imbibe tout ce qui se dit dans son entourage, si le milieu dans lequel il vit a quelque homogénéité. Or, nos petits « Canayens », fils de descendants de Français, apprennent à la maison et plus tard à l'école, une langue qui, à son foyer central, est arrivée à peu près à son état d'équilibre, qui est employée par une société dont on se plaît à vanter la stabilité et qui, dans son ensemble, s'est conservée, ici, assez pure pour que la structure générale de son système n'en ait pas été altérée. C'est dans cette langue qu'apprennent à penser nos jeunes compatriotes; c'est dans cette langue qu'ils font leur apprentissage du raisonnement qui n'est que la comparaison entre les paroles dont ils se servent et les choses qu'ils entendent représenter. Dans les trois ou quatre premières années d'acquisition, ces enfants assimilent et acquièrent plus qu'ils ne le feront jamais par la suite.

Mais qu'arriverait-il si, au lieu de les laisser à leur tâche si naturelle d'apprendre et de maîtriser leur langue maternelle, au moins dans ses éléments essentiels qui en fixent l'acquisition pour toujours, l'on allait vouloir leur enseigner concurremment une autre langue qui ne comporte pas seulement un vocabulaire différent de leur vocabulaire natal, mais un tout autre système de pensée?

S'est-on rendu compte que c'est déjà beaucoup que de savoir une langue? Que c'est déjà énorme que de savoir la langue française, langue traditionnelle, littéraire, aristocratique, dont la grammaire est d'un type moderne sans doute, mais qui comporte un système verbal très difficile, compliqué d'un grand nombre de verbes irréguliers, d'une orthographe archaïque, ne correspondant pas toujours à la prononciation actuelle et qui cependant n'a pas d'égale pour la précision, le nuancé, la souplesse?

Qui oserait soutenir, sachant cela, qu'il est possible et désirable qu'en même temps que l'on enseignera aux petits Canadiens français les éléments de leur langue maternelle, difficile à apprendre et à bien connaître, même si l'on ne vise pas à en pénétrer toutes les délicatesses, on les introduise dans la connaissance d'un autre idiome, mi-partie germanique, dont la prononciation est l'une des plus indistinctes qui soient et dont le tour de phrase ou le groupement des mots cherche l'inversion, quand le génie français est d'être direct?

Du coup l'on aperçoit la difficulté insurmontable de bien apprendre aux enfants à parler deux langues. Car c'est de cela qu'il s'agit: de bien apprendre à parler et à écrire deux langues. Autrement s'il ne s'agissait que de laisser les enfants se débrouiller, il n'y aurait pas de problème à scruter et à régler. Ils apprendront dans leurs premiers âges autant de langues qu'il s'en parlera autour d'eux, s'ils sont placés dans des conditions de contact journalier avec d'autres enfants qui parlent des idiomes différents du leur, mais ils n'en sauront aucune, ni la leur, ni celle de leurs compagnons de jeux. Ils penseront dans une langue et jargonneront dans l'autre; ou parleront, comme disait quelqu'un, deux langues à la fois, exprimant dans chaque phrase la confusion d'un esprit

qui ne peut s'appuyer ni sur un vocabulaire propre et personnel, ni sur un système de pensée et de signes qui soit en quelque sorte incorporé à son cerveau. Pétris d'anglais et de français, de tournures anglaises et françaises, ne sachant ni où une langue finit, ni où une langue commence, ils entremêleront forcément les vocabulaires, francisant les mots anglais, anglicisant les mots français, et réaliseront dans leur conversation parlée ou écrite la plus invraisemblable macédoine linguistique qui se puisse imaginer. Les plus farouches tenants d'un bilinguisme intégral, impossible à réaliser, voudront bien admettre que ce n'est pas là ce qu'ils rêvent d'établir, mais bien au contraire que c'est d'enseigner et d'apprendre simultanément aux petits Canadiens des deux races à parler et à écrire correctement les deux langues. J'entends bien, mais c'est là précisément que réside l'impossibilité pratique de la difficulté.

D'abord, réglons un point et laissons tomber froidement une partie de ce beau rêve: nos compatriotes anglais n'entendront jamais le bilinguisme dans toute cette ampleur. Ils apprendront et feront apprendre d'abord l'anglais, puis ensuite, espérons-le, dans les classes plus élevées, quand déjà leurs enfants seront en possession de leur idiome maternel, ils leur feront peut-être apprendre le français, s'ils en sentent la nécessité. Et c'est là la règle de conduite que nous devrions suivre si nous voulons rester français.

La langue française est difficile à maîtriser d'une façon convenable. Ce n'est pas une langue qui s'apprend toute seule. Sa «connaissance exige tant de finesse naturelle, cultivée avec tant d'efforts, pendant tant de temps, qu'elle devient une rareté». Si tel est le cas, en thèse générale, demandons-nous si cette difficulté inhérente à

notre langue même n'est pas centuplée chez nous par les conditions si particulières dans lesquelles nous sommes obligés de vivre. Et posons-nous tout de suite la question de savoir si nous pouvons espérer rester français en allant, de nos propres mains et de notre seule volonté, ajoutant à toutes les sollicitations de la rue, du cinéma, du journal, de l'illustré, de toute l'ambiance anglo-saxonne qui tend à nous déformer, bourrer le crâne de nos jeunes compatriotes de tout un système de mots, d'expressions, d'idées qui leur sont absolument étrangers, avant même qu'ils soient en mesure de s'exprimer avec intelligence dans leur propre idiome maternel.

Voilà toute la question. Penser, c'est une chose ; penser juste, c'en est une autre. Penser c'est concevoir des rapports, penser juste c'est concevoir et reproduire correctement des rapports exacts entre la chose et l'idée. Penser juste, c'est donc penser avec clarté, avec précision, et, bien reproduire des rapports bien perçus et bien compris ; c'est pouvoir s'exprimer avec exactitude, avec netteté, avec concision. Toutes choses qui exigent une connaissance aussi complète que possible du vocabulaire, de la syntaxe et des modalités grammaticales de la langue que l'on emploie. D'où il suit que mieux on connaît sa langue, plus on a de chances de pouvoir s'exprimer vigoureusement, avec relief et originalité. Réduire à son minimum l'enseignement de la langue française dans un pays où l'on imbibe de l'anglais par les cinq sens, et aggraver ce mal déjà si considérable par l'enseignement prématuré de la langue anglaise dont on ferait ainsi non plus une langue seconde mais une seconde langue, à quoi cela rime-t-il, sinon à vouloir, de propos délibéré, banaliser, affaiblir, anémier notre caractère français d'abord, et, après une génération ou deux de ce traitement, faire

disparaître complètement toute trace de français pour y substituer une espèce de sabir informe ni français, ni anglais, petit nègre sans vitalité et sans avenir, que la force envahissante de la langue et de l'influence anglaise auraient vite fait de submerger ?

Nous sommes français, nous voulons le demeurer. Vouloir une chose, c'est en vouloir les conditions, ou autrement ce n'est pas la peine d'en parler. Si donc nous voulons demeurer français, sachons en vouloir les conditions, ou alors couchons-nous pour mourir et qu'il ne soit plus question de notre survivance

Résolument, mettons à jour quelques vérités premières : pour être français, il faut savoir le français, et, pour le savoir, il faut l'apprendre. Voilà, dira-t-on, des évidences qui ne font pas mal à la tête, et c'est vrai. Mais pour apprendre le français, ce qu'on a encore trouvé de mieux c'est d'étudier le français et non l'anglais : ce qui ne veut pas dire qu'on ne devra jamais enseigner l'anglais à personne, loin de là comme on le verra plus bas.

Or, on peut poser en fait que dans les deux tiers de nos écoles primaires l'enseignement du français y est d'une pauvreté navrante. Si, à ce français décoloré et souffreteux, il faut aller ajouter l'anglais, autant dire tout de suite que nous ne voulons pas demeurer français et penser à autre chose.

Pour enseigner le français, il faut l'avoir appris. Si l'enseignement qu'on en donne dans nos écoles primaires est si anémique, c'est sans doute que ceux et celles qui en sont chargés ne le possèdent point suffisamment d'une part, ou que, d'autre part, les élèves en arrivant à l'école parlent déjà une langue trop corrompue ou

n'y restent pas suffisamment longtemps, ou que le programme contient trop de matières pour que le français y soit la matière principale. Dans l'un ou l'autre de ces cas, l'enseignement de l'anglais ne ferait qu'ajouter un élément de faiblesse de plus. Enseigner simultanément l'anglais et le français dans toutes nos écoles primaires, à tous les enfants, c'est ajouter une matière souvent nuisible, à coup sûr inutile, à neuf enfants sur dix et diminuer d'autant la place du français et le temps qu'on y pourrait consacrer; c'est ajouter un nouveau moyen de corruption à un langage déjà suffisamment déformé, et c'est préparer une génération d'instituteurs et d'institutrices qui sortiront de Normale avec une connaissance de plus en plus mince de la langue qu'ils auront mal apprise dans leur enfance, qu'il n'auront pu maîtriser par la suite et qu'ils seront incapables d'enseigner avec intelligence. Mais les conséquences d'un tel système pourraient encore être plus désastreuses. Chacun sait que l'étude du français n'est pas seulement une fin, en ce qu'il faut écrire et parler correctement sa langue, mais qu'elle est aussi un moyen, et prépondérant, par rapport à la formation de l'esprit. Or, que nous révèlent les autorités compétentes? « Actuellement, dit M. l'abbé Chartier de l'Université de Montréal, (*Revue Trimestrielle*, août 1918, page 142) plusieurs (élèves des collèges classiques) arrivent dans la société à peine capables de rédiger convenablement une simple lettre, un modeste article ». De son côté, M. l'abbé Edmond Caron, commentant le rapport du jury de la composition française aux examens du baccalauréat de 1917, dans la revue *l'Enseignement secondaire*, Vol. II, No 2, page 68, écrivait ces lignes qui confirment les dires de M. Chartier: « Trop de locutions vicieuses, de fautes contre l'orthogra-

phe et contre la syntaxe viennent déparer la copie d'un certain nombre de candidats. Plus d'un parmi eux semble ignorer *totale*ment les règles de la concordance des temps en français. » Et plus loin il ajoute ceci qui éclaire brutalement sa première affirmation : « Sur 518 copies, les membres du jury ont compté une soixantaine de travaux dont la forme était convenable et correcte ». Ce qui veut dire que, sur 518 élèves qui ont passé par l'école primaire, inférieure et supérieure, et fait leurs humanités franco-latines, quatre cent cinquante-huit ne peuvent pas, au sortir de la rhétorique, écrire, dans *leur langue maternelle*, une page convenable et correcte, quant à la forme. Alors si, du haut au bas de notre enseignement, la « fin » de l'étude du français n'est pas atteinte, croit-on que c'est en bariolant davantage nos programmes d'anglais et de français, en vue de rendre tous les nôtres bilingues, que l'on parviendra plus sûrement à cette formation complète de l'esprit, dont on dit que « plus il avance et s'assure dans la possession de sa langue, plus il augmente, étend, éclaireit et perfectionne ses notions ? »

Nous étouffons sous le nombre des rectifications de vocabulaire, qui, par définition, ne s'adressent pas au petit peuple plus ou moins lettré, mais à ceux qui ont déjà une certaine instruction. C'est donc que ceux-là, par suite d'une formation première défectueuse, n'ont pu réagir durant la continuation de leurs études, ou par l'insuffisance de l'enseignement qu'ils recevaient, ou par la contradiction trop vive entre la leçon livresque du maître, sa conversation et le milieu collégial et familial dans lequel ils vivaient. Dans un cas comme dans l'autre, la loi du moindre effort a joué et le sens du français est perdu.

Est-ce bien l'heure opportune d'aller demander à cent millions d'Anglais de nous coloniser mentalement par le moyen de leur langue, quand nos rhétoriciens, qui n'ont pas appris l'anglais, n'ont pas su, non plus, apprendre de français? N'avons-nous rien de mieux à faire que d'accentuer volontairement, de la façon la plus directe, et par l'instrument le plus formidable qui soit — l'école et l'instituteur — cet affaïssement déjà trop avancé de tout ce qui constitue, chez nous, le véritable caractère de la race française?

Du reste on n'a qu'à regarder autour de soi, à prêter l'oreille à la conversation de l'homme dans la rue, pour mesurer les « bienfaits » d'un bilinguisme primaire qui n'est pas encore généralisé, mais qui en ferait « de belles » s'il le devenait. C'est en raison inverse de leur culture que les hommes bilingues mêlent les deux langues, tant il est vrai que tous les cerveaux ne sont pas aptes à loger côte-à-côte, sans grave péril, deux systèmes d'idées et de signes. « C'est la joie du vulgaire, dit Rémy de Gourmont, de se vanter d'une demi-science et le penchant des inattentifs d'exprimer leurs idées avec le premier mot qui surgit à leurs lèvres. Les peuples bilingues sont presque toujours des peuples inférieurs ».

Et cela s'explique. N'ayant appris aucune des deux langues à fond, le peuple bilingue n'a jamais pu apprendre à penser, parce qu'il ne possédait par l'instrument nécessaire à cette fin. Sa propre langue subit l'influence de la langue nouvelle qui en diminue la stabilité; et la langue nouvelle elle-même, forcément mal apprise, par manque d'un terme solide de comparaison, en est modifiée, altérée et détériorée. Comment serait-il possible, dans ces conditions, d'oser espérer qu'un peuple bilin-

gue dans toutes les classes de la société — paysans, ouvriers, pêcheurs, boutiquiers et petits bourgeois des villes et des campagnes — qui fatalement donneraient à l'une et à l'autre des langues, dans la plupart de leurs termes, une prononciation et une signification différente de la vraie, qui simplifieraient par ignorance les formes grammaticales de l'une et de l'autre des langues, les entremêleraient sans s'en rendre compte, comment serait-il possible d'oser espérer qu'un tel peuple puisse atteindre à un degré de culture qui le distingue essentiellement des nègres français du Soudan ou des créoles de la Martinique, et que d'un tel peuple il puisse surgir une élite qui ne soit pas irrémédiablement marquée du signe de la débilité mentale?

Une langue n'a pas d'autre raison de vie que son utilité, dit encore Rémy de Gourmont, qui ajoute, que « diminuer l'utilité d'une langue c'est diminuer ses droits à la vie ». Chez nous deux grandes langues de civilisation se font face. Diminuez l'utilité de l'une, en augmentant la connaissance de l'autre au détriment de la première, et par la force des choses, par la supériorité numérique de ceux qui parlent exclusivement l'anglais, par la supériorité politique et économique qui découle de leur nombre, de l'histoire, du voisinage des Etats-Unis, par l'ampleur et le prestige d'une civilisation bruyante, encombrante et singulièrement agissante, et, bientôt, ce qui ne tardera pas à devenir un parler local plein de mots étrangers et vide d'originalité, vous le reléguez aux relations de famille tant que les vieux sont là, puis à l'oubli total quand ils seront disparus.

Il est déjà bien assez pénible et bien assez malheureux pour nos minorités exilées en provinces anglo-saxonnes

qu'elles soient obligées de subir ce bilinguisme scolaire où la langue maternelle est tout près d'être une langue seconde, sans que nous songions à infliger à la masse française groupée dans le Québec, l'intoxication chronique et voulue qui résulterait d'un gavage prématuré d'anglais.

* * *

Mais écartons, pour l'instant, l'objection purement grammaticale. Il appert, ce nous semble, que, par le caractère même de la langue anglaise, si opposé en un certain sens au génie français, l'enfant ne retiendra que peu de choses de ses courtes études anglaises, ou, s'il en retient trop, son cerveau en sera faussé; mais allons plus outre et demandons-nous pourquoi il pourrait être possible et désirable que tout notre peuple fût entièrement bilingue? Quelle raison primordiale nous pousserait donc à vouloir atteindre à ce résultat?

Est-ce que par hasard ce serait une raison utilitaire? Ou encore, portant la question sur un plan plus élevé, voudrait-on soutenir qu'en pays bilingue, chaque citoyen gardant le droit de s'exprimer dans sa langue partout où il lui plaît d'aller, chacun des nôtres a le devoir d'apprendre l'anglais pour comprendre et répondre à ceux de nos compatriotes d'autre origine avec qui il pourrait entrer en relations? Ou encore, puisque le fonctionnaire existe pour le contribuable, serait-ce parce qu'en pays bilingue le fonctionnaire doit connaître les deux langues de ce pays?

Autant de questions, autant de réponses. Les objections ethniques, intellectuelles et psychologiques soulevées plus haut étant mises à l'écart pour le moment, examinons cette prétention que, du point de vue utilitaire,

il importe que chacun de nous apprenne, dès l'école primaire, la langue anglaise et la langue française.

Je n'entrerai pas dans le détail, cela me mènerait trop loin et m'exposerait à envahir le domaine de ceux qui me suivront dans cette enquête. Mais je crois que l'on peut poser en principe qu'un peuple peut être bilingue dans quelques-unes de ses classes sociales les plus cultivées. Il paraît incontestable qu'une véritable culture exige la connaissance d'une des grandes langues modernes, et il tombe sous le sens que, dans un pays comme le nôtre, l'homme cultivé doit connaître, outre la sienne, l'anglaise ou la française, selon le cas. A cela deux raisons : culture et utilité. Ce n'est pas pour rien, cependant, que j'écris culture, d'abord, utilité ensuite. Cet ordre devrait commander la marche et le mode des études, parce qu'il y a une distinction très importante à faire entre la connaissance grammaticale et littéraire d'une langue et la connaissance pratique et usuelle de cette langue.

Commencer à l'école primaire à enseigner l'anglais en même temps que le français aux tout petits enfants des villes et des campagnes d'une manière pratique et directe — la seule possible à cet âge — c'est proprement perdre des heures précieuses et mettre la charrue devant les boeufs. Il faut qu'une forte formation française précède l'attaque d'une grammaire et d'un vocabulaire étrangers, parce que c'est par l'étude grammaticale seule de cette langue seconde, que l'enfant tirera vraiment profit de son labeur à cause de la comparaison qui s'établira dans son esprit entre la langue qu'il connaît déjà et les règles de celle qu'il apprend. Si l'enfant ne va pas plus loin que l'école primaire, il importe assez peu,

même s'il habite une ville, qu'il sache dix, cent ou deux cents mots d'anglais.

Pour être cultivateur, manoeuvre ou ouvrier d'usine, on n'a pas besoin d'avoir tout un « spellier » dans la tête, non plus que de s'exprimer comme Macaulay. Si la nécessité oblige de parler anglais, les quelques rudiments de grammaire et de vocabulaire qu'on en aura acquis et qu'on se sera assimilés en les appuyant sur une formation française solide, suffiront après quelques tâtonnements à se tirer d'affaires. La preuve ? Entrez dans une usine. Le premier ouvrier venu vous dira, sept fois sur dix, qu'il arrive de la campagne et vous constaterez qu'il est à peine instruit dans sa langue maternelle. Cependant il se débrouille en anglais. Conclusion : renforcez sa culture première, intensifiez sa formation française, ajoutez, si vous le voulez, sur la fin de ses études primaires, les éléments de la grammaire et du vocabulaire anglais qui vont nécessairement ensemble, et, le faisant plus français, vous l'aurez mis à même de ramasser autant d'anglais qu'il pourra en avoir besoin, sans dommage pour son cerveau déjà confirmé dans la possession de sa langue maternelle.

Les mêmes principes s'appliquent aux études intermédiaires et secondaires. Il n'est nulle part permis d'apprendre l'anglais par la pratique, pour en venir ensuite à la théorie, parce que l'erreur fondamentale c'est de vouloir faire apprendre une langue étrangère par les moyens naturels et propres à la langue maternelle seule. La grande règle pédagogique qui doit tout primer, c'est de passer du connu à l'inconnu, du français à l'anglais, à la grammaire anglaise d'abord, à la grammaire et à la littérature anglaise ensuite, à mesure que les étudiants avancent en âge, avec, toujours, comme base nécessaire,

l'étude aussi poussée, aussi persévérante que possible de la langue et de la littérature françaises.

Du point de vue le plus strictement utilitaire, c'est encore le meilleur procédé et le plus fécond en résultats pratiques. Le jeune homme qui aura été soumis à cette discipline jusqu'à la fin de ses études secondaires, ne pourra peut-être pas, en quittant le collège, parler l'anglais avec la facilité d'un diplômé de « business college », mais, outre qu'il saura le français, il saura également l'anglais à fond, possédera des lumières sur la littérature anglaise, et, au bout de quelques mois de frottement dans la vie, sera bilingue comme pas un, intelligemment et scientifiquement, mais non au prix de son âme et de son cerveau français.

Comme on le pense bien, je n'ai pas inventé cette formule. On la trouve en toute lettres sous la plume de Pierre Lassere, dans *Mes routes* et *La doctrine officielle de l'Université*. Je n'ai fait que la transcrire ici, en l'appliquant à notre cas particulier. Elle exprime toute la philosophie de la question et démontre que, même au point de vue utilitaire, c'est encore là la méthode la plus rapide, la plus pratique et la plus sensée pour bien acquérir une langue seconde. Par elle l'on devient vraiment bilingue, l'on vaut deux hommes parce que l'on *sait* deux langues, non à la façon d'un portier d'hôtel ou d'un conducteur de « p'tit chars », mais à la façon d'un homme instruit et cultivé. De celui-là, l'on ne saurait craindre, pensons-nous, qu'il ne possède pas assez bien sa langue seconde, pour faire bonne figure dans les affaires. L'enseignement de l'anglais chez nous, à raison de l'ambiance, sera toujours plus ou moins mordu par la vie extérieure. L'enseignement direct, visuel et auditif, celui qui doit « être reçu dans les bas-côtés du cerveau », com-

me disait un polyglotte éminent, M. de Wysewa, parce qu'il n'a besoin que des yeux, des oreilles et de la mémoire, ne manquera jamais à nos jeunes gens, surtout à ceux des villes. Malgré eux, sans qu'ils fassent rien pour le rechercher, cet enseignement ou cette réception mécanique leur seront assurés par la publicité des routes, des rues, des magasins, des journaux, du cinéma, des revues, des tramways, des banques, des gares, de toutes les activités politiques, commerciales et sociales de notre monde américain. Nos bacheliers qui auront enfin appris à écrire une page de français en français et qui auront expliqué les grands auteurs anglais à la façon des auteurs latins, ne moisiront pas longtemps sur un menu du Windsor, une page du Star, ou une « short story » de Mary Richard, pas plus qu'ils n'auront de mal à s'expliquer plus tard avec un débiteur récalcitrant, un malade grincheux ou un fournisseur zélé.

* * *

Il resterait donc que nous devrions tous être bilingues parce que chaque citoyen gardant le droit de s'exprimer dans sa langue partout où il lui plaît d'aller, aurait aussi le droit de se faire comprendre, dans sa langue, de tous ses concitoyens. Le premier homme public de quelque surface qui énoncerait cette prétention serait bien reçu, surtout chez nos amis les Anglais ! Est-ce que par hasard elle ne vaudrait que pour nous ? Pas plus. En pays bilingue, le citoyen garde le droit de s'exprimer dans sa langue partout où il se trouve, c'est entendu. Mais celui à qui il s'adresse possède le même droit, et ni l'un ni l'autre n'a l'obligation de comprendre le voisin. Alors, quoi ? La contrainte pour les forcer à se comprendre en dépit de leur volonté souvent et de

cette réalité formidable qui les sépare : race, langue, religion, histoire, origine, et toute la vie, et la façon de la comprendre ? Vouloir rapprocher les races par ce moyen, ce serait vouloir déchaîner la guerre civile. Une nation bilingue résulte de l'association de deux peuples distincts ; chacun a subjectivement le droit personnel de parler sa langue, mais objectivement ce droit est conditionné par le milieu où l'on veut l'exercer. Il y a là, à la fois, une question de droit et une question de fait : question de droit délimitée par le pacte d'association à des objets et à des domaines précis ; question de faits où les raisons d'utilité et d'intérêt particulier ne sont plus contenues dans la notion de droit. Mais pourtant, dirait-on, si les fonctionnaires existent pour le citoyen, les fonctionnaires ne doivent-ils pas être bilingues ? C'est une question un peu vaste, susceptible de multiples distinctions, et qui a été traitée par M. Anatole Vanier. Mais, du point de vue qui nous occupe, je ne crois pas qu'il faille saboter tout notre système d'enseignement et « bilinguiser » toute une race pour préparer (bien mal du reste) quelques centaines de fonctionnaires. Personne n'est créé et mis au monde pour être rond-de-cuir ; et il doit être assez rare qu'à la naissance d'un enfant, ses parents le destinent déjà aux guichets de la douane ou à la vente des timbres-postes. Qu'il ait seulement le temps de faire de bonnes études primaires et intermédiaires ou secondaires, et il saura assez d'anglais, pour devenir employé d'administration, s'il y songe.

Mais il est temps de se résumer et de conclure.

Montaigne avait raison : l'homme qui sait deux langues, vaut deux hommes. En ce sens que, sachant bien

la sienne, il peut ennoblir et enrichir son esprit de la connaissance d'une autre langue. Et cela veut dire, non par l'acquisition vulgaire du bagage de mots et de locutions nécessaires à table d'hôtel ou chez le cireur de bottes, et que n'importe quel illettré peut ramasser en deux mois dans la rue — ce qui n'augmente pas sa valeur d'homme, — mais par un usage et une étude de cette autre langue qui mettent en branle les plus hautes facultés de son intelligence aux prises avec les formes les plus délicates de la pensée et les plus complexes du raisonnement, dans la compagnie des grands esprits qui honorent l'humanité, tels que Shakespeare et Milton ou plus simplement Macaulay. En d'autres termes, un peuple peut être bilingue dans l'élite de quelques-unes de ses classes sociales les plus cultivées seulement. Il ne saurait être bilingue universellement, qu'au prix de son âme et de sa langue. L'une et l'autre n'eussent-elles rien à souffrir de ce bilinguisme, dans leurs qualités intellectuelles, elles n'en finiraient pas moins par sombrer chez nous, pour cette raison très simple qu'un peuple de trois millions ne garderait pas, à prix d'efforts et de travail insensés, deux organes de civilisation, quand l'un suffirait à le mettre en communication avec les cent dix millions d'âmes qui l'entourent et qui n'en ont qu'un.

D'autre part, ce qui se passe parmi nous dit assez hautement quel sort nous serait réservé, comme entité distincte, si nous allions commettre le crime de vouloir tous devenir bilingues. Et ici, j'eusse voulu démontrer, par le jargon de nos ouvriers et même par la prose de nos classes instruites, jusqu'à quel point le génie de la langue s'est perdu chez nous, jusqu'à quel point le sens du français nous échappé. J'y renonce, me contentant de

renvoyer le lecteur à la brochure d'Asselin : « De nos besoins intellectuels ».

Il entrerait aussi dans mon plan de prouver qu'il n'est pas sur terre un seul peuple entièrement bilingue et qu'il est contraire à la nature des choses de vouloir le devenir. Je devrai me borner à quelques indications précises, suffisantes tout de même pour éclairer ce dernier point. Il eût été facile de prendre au loin, dans l'est européen, de nombreux exemples. Contentons-nous d'attirer l'attention sur les deux pays dont les noms nous sont le plus familiers : la Suisse et la Belgique. Dans le premier, il existe trois langues officielles, dans le second, deux.

Si la Suisse était entièrement trilingue, chacun de ses habitants parlerait trois langues. Or, qu'il me suffise de citer, pour démontrer jusqu'à quel point la Suisse n'est ni trilingue ni bilingue, cet extrait de la « Suisse moderne » d'Albert Dauzat (p. 263) : « Il faut bien remarquer qu'en dehors de la zone frontière, le paysan, l'ouvrier de la Suisse allemande parle et même comprend beaucoup moins le français que le paysan ou l'ouvrier d'Italie. Sans s'éloigner beaucoup dans l'Oberland bernois, par exemple, *il n'y a pas un rural sur vingt* qui soit en état de comprendre une question posée en français : et la connaissance du français est exigée dans le canton de Berne pour les emplois publics ». Des trois langues en usage en Suisse, c'est encore le français, nous dit cependant M. Dauzat, qui est le plus répandu, comme langue seconde. Donc, il est facile de s'en rendre compte : en dehors des zones frontières où l'on est forcément bilingue, le peuple est unilingue, français, allemand, ou italien. Et cependant la Suisse est un des pays

d'Europe qui comptent le moins d'illettrés, preuve que l'on y est pas unilingue par ignorance.

En Belgique, il en va de même. Bruxelles est certainement la seule grande ville belge vraiment bilingue. On l'appelle pour cela, en certains milieux, la cité des métis. Or, au recensement de 1920, d'après les chiffres cités par M. Jules Destrées dans son livre « Wallons et Flamands », pp. 118-119, Bruxelles proprement dit comptait 154,801 habitant. Sur ce nombre 76,391 étaient bilingues, soit environ la moitié. Y a-t-il relation de cause à effet entre ce bilinguisme, ou ce métissage, et la constatation de M. Destrées que « la grande masse (bruxelloise) est d'une indigence intellectuelle rare, d'un égoïsme borné, d'un plat matérialisme au jour le jour » ? De toute façon, l'on peut certainement affirmer que le bilinguisme n'est pas étranger à l'élaboration de ce français si spécial qui fait la joie des auditeurs de Mlle Beulemans et le succès d'auteurs comme Willy qui en ont tiré de si drôles d'effets.

Mais le royaume de Belgique, lui, pris dans son ensemble, n'est ni entièrement, ni à moitié bilingue comme Bruxelles. Sur 7,405,569 habitants, 2,855,835 ne parlent que le français; 3,187,073 ne parlent que le flamand, tandis que 960,960 seulement sont bilingues. Or, si l'on veut se rappeler que la Belgique est un tout petit pays, grand comme deux ou trois de nos soixante-cinq comtés, tout au plus, traversé en tous sens par de nombreux chemins de fer facilitant communications et échanges entre les divers éléments d'une population extrêmement dense, force sera bien de convenir, qu'eût-il été possible et désirable, il y a beaux temps que le bilinguisme universel y serait chose accomplie. S'il ne l'est pas, et s'il est loin, grands dieux, d'être en train de le devenir, c'est

assurément qu'il n'est pas dans la nature des choses qu'il y ait sur terre des peuples entièrement bilingues. La Belgique, la Suisse nous donnent des exemples trop frappants pour que nous allions nous obstiner à la poursuite d'une chimère dangereuse et insensée.

Un peuple reste soi-même ou il abdique. Il ne peut pas y avoir de milieu. On ne peut pas être soi et un autre en même temps. Vouloir violer les lois de la nature, c'est possible. Y réussir c'est impossible. Alors pourquoi nous acharner à essayer de prétendre que la quadrature du cercle est réalisable et qu'il peut exister des bâtons qui n'auraient qu'un bout?

LS.-D.DURAND,

Avocat.

LES PLACEMENTS DE LA MÉTROPOLITAINE.

La grande compagnie américaine d'assurance vient de publier un relevé de son portefeuille. La Compagnie place autant de fonds au Canada qu'aux Etats-Unis. Mais voici bien la différence. Les quelques 600 millions que la Compagnie détient en valeurs américaines, se composent en grande partie d'obligations industrielles.

« Chez-nous, au contraire, la grande compagnie ne place virtuellement qu'en fonds publics. Les millions qu'elle puise dans les petites bourses et qu'elle draine chaque année alimentent la caisse publique mais ne contribuent pour rien, du moins directement, au progrès de l'industrie et du commerce. Et pourtant, ici comme aux Etats-Unis, le commerce et l'industrie ont besoin de crédit. S'ils ne l'obtiennent souvent qu'après d'infinies lenteurs, n'est-ce pas un peu beaucoup parce que l'épargne populaire, qui est la source du crédit public, se trouve chaque année réduite de dizaines de millions par le formidable tribut qu'elle verse aux compagnies d'assurance étrangères? Si encore celles-ci plaçaient au pays dans des entreprises productives l'argent qu'elles y prélèvent, le mal en serait amoindri. Mais elles le charrient à l'extérieur, nous en enlèvent le concours, quand elles ne l'emploient pas contre nous. Et pourtant, nous aurions besoin de tous nos fonds pour parfaire notre organisation économique. Malheureusement, il faudra dire et redire ces choses bien des fois avant que la masse en comprenne toute l'importance. »—E. M. (De la Rente.)

LA TERRE VIVANTE

roman, par Harry BERNARD

En dix mois, ni plus ni moins — c'est lui-même qui l'affirme — M. Harry Bernard vient d'écrire et de livrer au public son deuxième roman. Voilà certes un louable effort. Car, ne connaissant pas personnellement M. Bernard, je présume qu'il subit un peu le sort de la majorité des gens de lettres canadiens; les exigences de la vie matérielle ruinent souvent le rêve de sa pensée, la chèvre insatiable grignote le chou...

Mais le lecteur dira peut-être que le temps ne fait rien à l'affaire. Au reste, dix mois, c'est plus que suffisant pour mettre à jour un livre remarquable, si ce livre, fruit choyé, a mûri depuis des années, à la douce chaleur d'une méditation féconde. Après une rapide lecture de la Terre Vivante¹, j'exprime en toute franchise mon impression de ne pas goûter, à travers ces deux cents pages joliment imprimées, le fruit mûr et savoureux, bon au palais autant que beau à l'oeil... Sans oublier certaines pages aux couleurs chatoyantes, certains passages émouvants, je ne puis, lecture faite, entendre en moi-même cet écho qu'éveille infailliblement au fond de toute âme sensible la voix d'un livre vivant. Car le romancier, comme le poète, doit être d'abord un créateur, et sa création heureuse doit donner l'illusion de la vie, du mouvement. La Terre Vivante de M. Bernard ne tient pas, à mes yeux, toutes les promesses du titre. Faut-il changer le titre? Mieux vaudrait, sans doute, perfectionner l'ouvrage.

¹ La Terre vivante, par Harry Bernard, Bibliothèque de l'Action française, in-12, 210 pp.

Non pas que cet ouvrage manque de sève, ou que l'auteur pêche par timidité. Loin de là. Jeune encore, doué d'une acuité de vision peu commune et d'une volonté que l'on sent tenace, M. Bernard, secouant de ses semelles la poussière d'une petite ville par trop cancanière, a résolument tourné le dos aux héros de son premier roman pour s'enfoncer en pleine campagne. A l'exemple de Madame Lamontagne-Beauregard et du Père Dugré, il a voulu, lui aussi, construire sa pastorale, chanter son hymne de gloire à la terre, « mère aimante » et secourable, toujours prête à consoler, à nourrir de son abondance les ingrats qui, après l'avoir délaissée pour la grande ville, reviennent, aux jours mauvais, prendre leur place à la table des vieux parents.

Dans ce roman où la peinture de moeurs alterne avec la description — alterne est bien, je crois, le mot juste, — c'est encore, comme dans tant d'autres livres de chez nous, le fond, la matière abondante, s'opposant à la forme chétive, qui manque le moins. La campagne canadienne de Saint-Ephrem d'Upton, d'ailleurs assez banale, semble-t-il, est étudiée, fouillée, analysée, avec une minutie qu'il est permis de trouver excessive. Ce souci du détail, cette habitude flaubertienne de tout examiner à la loupe, qui peut être en soi une qualité précieuse, devient vite un défaut, une agaçante manie, si l'auteur, en s'y attardant, néglige l'essentiel de son oeuvre, escamote les conflits d'âme et dénoue par trois points de suspension les situations compliquées. Chose assez nouvelle dans le roman canadien : la botanique est traitée comme une reine par M. Bernard. Partout où elle apparaît, elle occupe la place d'honneur, se mêlant au récit avec une bonne volonté, un zèle pas toujours heureux. Mais, encore un

coup, l'abondance des détails patiemment observés ne suffit pas pour donner à un livre le rayonnement de la beauté, pas plus que les mille petits coups de pinceau de l'artiste ne suffisent pour achever une toile. Il y faut surtout le fondu, ce je ne sais quoi d'estompé, de discret, qui constitue proprement l'atmosphère de la toile ou du livre, qui lui communique sa force suggestive et sa valeur symbolique. Qui dit art dit choix. Autrement, la photographie l'emporterait en valeur artistique sur la peinture. L'art classique consiste précisément à choisir, dans une matière abondante et confuse, les détails caractéristiques, pour les ranger à leur place, en vue de produire, par leur assemblage, l'impression d'unité, l'émotion esthétique. Je crains que ce travail de fondu n'apparaisse pas à l'évidence dans le livre de M. Bernard et que le lecteur ne garde finalement l'impression fuyante d'une multitude de tableaux se déroulant comme un film de cinéma, selon les exigences d'un récit sentimental trop dilué, dont toute la substance tiendrait dans une coquille de noix.

Il est à noter, en effet, que l'analyste de l'Homme tombé néglige ici l'étude des sentiments, la dissection des âmes — si frustes soient-elles, on aimerait les mieux connaître — pour s'attacher surtout au croquis naïf, à la pochade en trois coups de pinceau. C'est un effort vers la simplicité qui dénote une heureuse tendance d'esprit. Mais n'est pas qui veut artiste primitif, et rien ne s'acquiert plus difficilement que la naïveté. Il y faut le don d'un Francis Jammes ou d'un Péguy, avec le tour de main. A côté d'un peintre comme Maurice Denis, qui multiplie les oeuvres d'art, combien de « montparnos » qui chavirent et versent dans le ridicule... Si, en littéra-

ture, il est recommandable de faire appel à la « muse du silence », avouons aussi que l'abus de la litote, du trait brusquement interrompu, finit par affaiblir la pensée, affadit le style et dérouté le lecteur. Un Bazin, un Louis Hémon, excellent dans ce genre. Mais remarquons que la force suggestive, la puissance d'évocation des Oberlé ou de Maria Chapdeleine tient, pour une large part, au prestige du style, limé, ciselé, pur comme un cristal de roche. Or, M. Bernard, qui a de l'observation, de la verve, de la noblesse d'âme, n'est pas un styliste. A vrai dire, on croirait qu'il s'applique ou qu'il s'amuse, dans sa Terre Vivante, à multiplier les dialogues du terroir. Passe encore s'il s'agit d'un auteur qui veut faire oeuvre objective en se dissimulant derrière ses rustiques personnages. Il n'en reste pas moins que tel chapitre de son livre laisse une impression de vulgarité, de terre-à-terre que rien ne vient adoucir. En se proposant d'écrire la page forte, il n'aboutit souvent qu'à la page âpre et monotone comme une pluie de novembre sur une plaine rocailleuse.

* * *

Ce sont là d'importantes réserves. Et pourtant, à tout prendre, ce livre marque un progrès dans la manière de M. Bernard. Un talent robuste s'y manifeste, qui veut être original, ne rien traîner des souvenirs livresques ou des descriptions de mémoire. Que reste-t-il à faire? Se remettre à l'oeuvre avec un nouveau courage, observer de nouveau la vie canadienne dans un milieu approprié à son tempérament (M. Bernard a enlevé avec brio la scène finale du bazar), tout en fortifiant sa pensée et son style par la lecture méditée des meilleurs auteurs. Ars longa, vita brevis... La vie est si courte qu'il faut

bien s'attacher d'abord et surtout aux maîtres qui ont pratiqué l'art d'écrire difficilement des pages faciles... Et puis, ne pas oublier qu'aujourd'hui comme au temps de Louis Veillot, dans les cantons de l'Est comme en plaine beauceronne,

Le beau, c'est le bon sens qui parle bon français.

Antoine BERNARD, c. s. v.

LES CONDITIONS DE L'UNION NATIONALE.

Ces conditions, Pertinax les rappelait opportunément dans la *Liberté* de Winnipeg, à propos de la remise à la ville de Québec de son vieil écusson rapporté de Hastings :

« L'écusson royal doit être respecté, dit Pertinax, mais bien autrement respectable devrait être une législation qui porte la signature royale. Tel était l'Acte de Manitoba garantissant à la minorité catholique l'école catholique et à l'élément français l'usage de sa langue. Comme autrefois l'écusson des rois de France fut arraché des portes de la ville de Québec, la signature du roi d'Angleterre fut rayée d'un trait de plume de l'Acte de Manitoba par la Législature manitobaine. »

« Pour que des cérémonies comme celles qui se sont déroulées sur l'esplanade de Québec aient quelque chance d'être prises au sérieux, il importe que l'Acte de Manitoba reçoive les raccommodages nécessités par les accrocs de 1890 et de 1914. »

« Jusque-là on peut dire de belles paroles, faire même de belles cérémonies, l'amertume reste au fond des coeurs; il ne peut en être autrement, car, pour qu'il en fût autrement, il faudrait que la population française de ce pays eût perdu toute fierté nationale. »

LE « MÉGANTIC ».

C'est le nom d'un journal qui vient de paraître à Thetford-les-Mines, et qui a, pour directeur, l'un de nos bons amis, M. Antoine Dumais. Le nouveau-né veut être l'organe destiné à servir les intérêts de la région de Mégantic. La tenue de la nouvelle feuille, l'esprit qui l'anime, sa noble devise « Courage et labeur », la rangent tout de suite au nombre des feuilles régionales qui font en notre province si excellente besogne. C'est encore parmi elles que l'on trouve le meilleur journalisme. Aussi faisons-nous nos meilleurs souhaits de longue vie au vaillant « Mégantic ».

LE DEVOIR DES UNIVERSITAIRES CATHOLIQUES¹

*Obsecro... vos... ut digne ambuletis
vocatione qua vocati estis.*

Je vous prie instamment d'avoir une
conduite digne de la vocation à laquelle
vous avez été appelés.

(S. Paul, Ephes. IV, 1.)

Messeigneurs,²

Messieurs les professeurs,

Messieurs les étudiants,

A l'ouverture des cours, vous êtes venus assister à la plus grande chose qui s'accomplisse ici-bas : une messe. Et puisque votre loyauté de croyants n'entend pas accomplir un simple rite officiel, votre acte prend de soi-même une haute signification. A genoux, aux pieds du sublime Médiateur que le célébrant élèvera tout-à-l'heure entre ciel et terre, la solennité de votre prière me dit quelle gravité vous conférez vous-mêmes à vos devoirs d'universitaires catholiques. Et je me sens à l'aise pour vous les rappeler.

Ces devoirs, la simple dignité de la maison dont vous êtes, vous les a définis. La fin d'une université catholique peut sembler quelque peu diverse : elle peut être un moyen de préserver la jeunesse d'influences malsaines pour sa foi et ses moeurs, une école normale pour fournir des professeurs compétents à l'enseignement secondaire,

¹ Sermon prononcé le 4 octobre, en l'église Saint-Jacques, à la messe du Saint-Esprit, pour l'Université de Montréal.

² Mgr Georges Gauthier et Mgr E.-A. Deschamps.

une école supérieure pour la formation de ce que l'on appelle aujourd'hui les « professionnels » ; elle peut être un foyer scientifique chrétien, un moyen efficace de relever le niveau intellectuel d'un pays. Mais il reste qu'elle veut former des élites, avec la préoccupation, dans les heures troubles que nous vivons, d'assurer le maintien ou la régénération de la société. Ce but ultime, plusieurs fois, en ces derniers temps, le pontife romain s'est plu à le rappeler. Dans sa lettre du 22 avril 1922 au recteur de l'Université catholique de Milan, Sa Sainteté Pie XI, après avoir noté la devise de l'université milanaise : *In scientia religio et in religione scientia*, ajoutait : « Pour se conformer à cette devise, synthèse de son programme pédagogique et moral, elle (l'Université) devra, en ce qui regarde la religion, s'appliquer, avec le plus grand soin, à la formation morale et à l'éducation spirituelle de la jeunesse, et, par là, préparer cette génération nouvelle qui pourra coopérer efficacement à la rénovation religieuse et morale de la société et à l'établissement du règne de Dieu sur la terre »

Trois jours plus tard, le Pape écrivait encore aux cardinaux et évêques, protecteurs de l'Université catholique de Washington : « Les raisons qui ont amené la fondation de l'Université de Washington, s'imposent avec plus de gravité à l'heure où partout l'on met tous ses efforts à fortifier l'ordre dans la société humaine. »

Une université catholique n'est donc pas seulement l'université où professeurs et étudiants sont catholiques, mais celle dont l'enseignement, le rayonnement et la vie sont ouvertement, efficacement catholiques. Dans sa lettre aux patrons de l'Université de Washington, Pie XI y insiste très particulièrement : « Il est évident, en effet, écrit-il, qu'aucune restauration de la société n'est

possible que par une saine éducation de la jeunesse ; et toute éducation n'est point propre à cette fin, mais celle-là seulement où l'enseignement de la science trouve son fondement sur la religion et la vertu. » D'ailleurs, messieurs, si l'on observe que les universités catholiques furent organisées par l'Eglise le jour où les universités d'Etat cessèrent d'être confessionnelles, cela seul nous marque nettement l'esprit et la fin des premières.

Faire oeuvre d'éducateurs catholiques pour le salut de la société, voilà donc nos devoirs dans leur grandeur et leur gravité.

I

A ces devoirs, vous dirai-je que nous sommes liés, tout d'abord, par la seule puissance dont nous disposons dans l'ordre intellectuel ? Certes, nous ne sommes point l'Eglise enseignante ; rien ne nous prescrit d'usurper ce rôle, pas plus que de nous croire la seule puissance d'enseignement. Mais s'il est vrai, d'autre part, que l'ordre social, la civilisation extérieure, chez un peuple, sont l'expression rigoureuse des idées régnantes, et s'il est non moins vrai que les doctrines destinées à se répandre dans les masses et à y régner s'élaborent principalement dans l'enseignement supérieur, combien redoutable ne devient pas notre influence. Considérons les seules réalités : si dans nos deux universités catholiques, l'on compte les 500 professeurs et plus qui agissent sur l'esprit de plus de 5,000 étudiants, dont une partie se renouvelle chaque année ; si, parmi les idées qui se remuent dans ces facultés et écoles, l'on observe que la plupart tiennent aux assises mêmes de la société : rapports de l'homme et de Dieu, de Dieu et de la morale, de la

science et de la foi, règles de l'économique, du social et du politique, notions de l'autorité et de la liberté, du juste et de l'injuste, étude de l'art et de la pensée humaine, leçons du passé universel, leçons des fastes nationaux; si l'on note, en outre, que ces idées sont propagées par des hommes au prestige parfois considérable; qu'elles s'en vont vers les plus lettrés de nos jeunes gens, vers ceux qui demain, assumeront dans la société un poste de chef, eh bien, je vous prie, où trouver, en notre pays, hors l'Eglise et son enseignement divin, une puissance de propagande intellectuelle comparable à celle-là? Je comprends le mot de Veillot, un jour qu'il plaidait pour les universités catholiques de France: « Tout de suite après le Pape, qui est le grand maître d'école, l'enseignement catholique ! »

S'il en est ainsi, messieurs, la société dont nous sommes les fils, mais aussi les serviteurs, n'a-t-elle pas le droit d'être bien servie par une telle influence? L'heure n'est-elle pas de celles où la société a un besoin particulier de compter sur nous? Et la fin très spéciale marquée par le Pape aux universités catholiques ne trouverait-elle pas à se réaliser ici? Des hommes du dehors ont vanté la solide armature de notre ordre social. Et Dieu nous garde d'infirmier ce qui est un hommage à la discipline catholique. Si nous dépassons toutefois les aspects superficiels pour considérer les choses plus avant, si seulement nous tenons compte de la situation très particulière de notre petit peuple sur ce continent, pouvons-nous nous enfermer dans un optimisme absolu? Peu de choses peut-être, ont besoin, chez nous, d'être régénérées, mais tout n'a-t-il pas besoin d'être défendu? Au-dessus de notre îlot latin, ne sentons-nous pas s'entre-croiser des courants formidables qui n'ont déjà que trop

changé notre atmosphère morale? Et si nous observons les régions où se forment ces courants, y a-t-il apparence qu'avec le temps ils deviennent moins forts et moins funestes? Si, après cela, nous savons reconnaître avec loyauté quelques-unes de nos maladies trop manifestes: la concentration désordonnée de nos populations dans les villes, ces grandes consommatrices de capital humain, les maux rapides et effrayants qui s'en suivent, les lectures déplorables dont notre peuple nourrit quotidiennement son intelligence, les amusements, les spectacles déformateurs où, dans les grands centres, il engloutit avec ses moeurs, le meilleur de ses économies, l'émancipation de la vieille pudeur dans le costume féminin et les relations mondaines, le relâchement des liens conjugaux, l'abaissement de l'éducation familiale, le flot montant de la criminalité même juvénile, tous ces symptômes ne viennent-ils pas nous avertir que, dans le jeune arbre au coeur sain, pourraient bien apparaître les premières vermouloures?

Et pendant que ce mal s'accomplit sous nos yeux peut-être trop inattentifs, oserions-nous affirmer, qu'autour de nous, de tous les organes et de toutes les tribunes d'où les idées descendent vers le peuple, rien n'est à rectifier ni repréhensible, que tout y est conforme aux lois du progrès et de la civilisation, telles que nos pères les savaient entendre et comme les leur dictait leur sens catholique? Et s'il y a quelque chose à rectifier et quelque chose à défendre, oserions-nous prétendre, messieurs, que rien de ce devoir ne nous incombe, à nous, professeurs d'universités catholiques fondées pour la défense ou la régénération des sociétés?

Je le sais: on dit aujourd'hui que la foule a secoué le joug des élites, qu'elle refuse de les écouter pour aller

chercher ailleurs ses inspirations. Et, certes, voilà bien l'un des plus mauvais signes de nos temps. Et s'il n'y a point là que le désir bien démocratique de faire expier à ceux d'en haut leur supériorité, mais si les élites se sont parfois attiré ces dédains par l'oubli ou la trahison de leur rôle, faut-il en conclure que ce rôle a cessé d'être nécessaire? Nous n'en croyons rien, n'est-il pas vrai, nous qui imputons tant de retards et d'erreurs, dans notre vie nationale, à l'empirisme ignorant ou à la légèreté d'esprit des guides improvisés. L'ordre des choses n'a pas changé. La lumière reste le premier besoin de l'homme. Son action ne subit pas la loi de l'instinct mais le gouvernement de l'intelligence. Au-dessus de la foule, pour encadrer les poussées anarchiques ou les générosités individuelles, pour les organiser en ordre de puissance vers l'idéal de la collectivité, il faut, sans doute, des dévouements désintéressés, mais il faut aussi un apport d'idées. Rien ne se coordonne que par une idée et pour une idée. Or, la foule, par elle-même, émancipée ou non de la tutelle des élites, restera toujours prisonnière de la vue particulière, de l'intérêt immédiat, rarement capable d'apercevoir une vue d'ordre et le « sens du groupe ». Pour elle, toujours, il faudra donc organiser la prévoyance suprême, orienter et exalter la discipline collective, toutes choses qui ne peuvent être faites que par une généreuse élite de pensée. Et c'est pourquoi, messieurs, dans le maintien et la défense de notre état social, s'il arrivait que notre enseignement supérieur dût manquer à tenir son grand rôle, il faudrait dire qu'après avoir déploré chez nous le gaspillage de tant de forces, nous en aurions gaspillé nous-mêmes l'une des meilleures et des plus nécessaires.

II

Messieurs, combien notre devoir devient plus pressant si je l'aperçois dans la lumière de foi, la seule peut-être où j'aurais dû vous le montrer. Car nous, catholiques, aurions tort de l'oublier : nous sommes établis dans l'ordre surnaturel et chacun de nos devoirs ne peut être examiné que sous l'angle de cette haute lumière. Plus encore que la raison, la foi qui transpose nos vies sur un plan supérieur, nous crée à l'égard de Dieu, une dépendance absolue. Fils de l'Église divine, créatures rachetées et baptisées dans le sang du Christ, tout doit s'orienter en nous et de la façon la plus universelle vers la finalité suprême. La foi ne tolère aucun vide, aucune perte, aucune déviation dans nos existences. Avec elle, un ordre souverain s'empare de toutes nos pensées, de tous nos vœux, de toute notre activité pour les entraîner avec véhémence vers l'au-delà. Soumission de l'intelligence à la révélation de Dieu, soumission de la volonté à la loi de Dieu, soumission de la société à l'ordre de Dieu, le cycle est complet et étroitement tout l'homme. Et c'est bien pourquoi, après nous avoir laissé la formule de cette synthèse sublime : « Tout est à vous, mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu », ³ saint Paul en a voulu tirer la rigoureuse conséquence : « Quoi que vous fassiez, en parole ou en oeuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus. » ⁴ Mais, s'il en est ainsi, messieurs, comment donc, professeurs catholiques, pourrions-nous soustraire à une ordonnance si impérieuse, une activité aussi considérable que l'enseignement d'une université ?

³ I. Cor., III, 23.

⁴ Coloss., III, 17.

Ajouterai-je que, dans notre pays, ce devoir s'aggrave par un motif très particulier? L'un de vous, professeur laïc, l'a écrit: «Le professeur d'université fait partie du corps enseignant de notre province. Il participe au rouage de notre instruction publique. C'est le frère de la petite institutrice qui, dans la maison d'école de campagne, enseigne à l'enfant les premiers éléments du savoir; c'est le frère de l'instituteur qui professe dans nos académies de villes, du prêtre qui, dans nos collèges, s'efforce d'initier l'adolescent à la culture générale.»⁵ Très bien. Et vous ajoutez avec moi: de la petite institutrice et du petit instituteur, nous exigeons, les tout premiers, qu'ils apportent à leur tâche des préoccupations morales, le sens catholique. Au nom de quel étrange privilège le professeur d'université serait-il libéré de la même obligation? Je dirai plus: placées au sommet de notre enseignement pour le couronner et le parfaire, nos universités catholiques peuvent-elles, sans trahir leur nom et leur mission, être autre chose en notre province, que la plus grande école de morale et de vérité? A nous plus qu'à tout autre, ce me semble, l'Eglise, pour nous exhorter à bien remplir notre fonction, nous rappelle qu'on n'allume pas le flambeau pour le mettre sous le boisseau et nous décerne plus particulièrement ces nobles titres du chrétien: «*Omnes enim filii lucis estis, et filii diei; non sumus noctis neque tenebrarum.* Vous êtes tous les fils de la lumière, les enfants du jour; nous n'appartenons pas à la nuit; nous ne procédons pas des ténèbres.»⁶

Ici, comme tout à l'heure, la fécondité d'un tel rôle nous défend de le mépriser. Savons-nous assez, profes-

⁵ Antonio Perrault, *Préparons les cadres*, p. 9.

⁶ I. Thess., v, 5.

seurs catholiques, ce que nous vaut la possession d'une discipline religieuse telle que la nôtre? A la suite d'une enquête parlementaire en France sur l'enseignement congréganiste, un philosophe étranger à nos croyances écrivait: « Les résultats obtenus par l'enseignement congréganiste sont incontestables, mais l'enquête parlementaire n'a pas su en montrer les causes pourtant évidentes. Elles résident simplement dans la qualité morale des maîtres. Tous avaient un idéal commun et l'esprit de dévouement qu'un idéal inspire. »⁷

Mais il y a plus que cette influence morale du maître; il y a l'action de l'enseignement lui-même, ce que l'on appellerait peut-être dans le langage d'aujourd'hui, la dynamique merveilleuse de la doctrine catholique. Car enfin, assez de sociologues ont parlé et les événements et l'expérience, plus haut que les sociologues. Le catholicisme est la doctrine de vie pour les peuples comme pour l'individu. Il fut un temps où chrétienté et civilisation étaient des termes synonymes; s'ils ont cessé de l'être, serait-ce par hasard la civilisation qui y aurait gagné? Qu'importe, à l'encontre de cette même vérité, que les époques soient rares où les peuples catholiques grandissent d'une vie pleine et vigoureuse. Il faudrait voir si les époques ne sont pas également rares où les élites catholiques ont connu tout leur devoir et l'ont accompli jusqu'au bout; surtout lorsque l'on entend tomber des lèvres du Père Janvier cette décisive affirmation qu'« une nation où chacun remplirait les devoirs de son métier avec conscience, s'acquitterait de ses fonctions avec zèle et honnêteté, deviendrait une nation idéale, une nation riche, une nation puissante, heureuse, invin-

⁷ Le Bon, *Psychologie de l'éducation*, p. 127.

cible, la plus glorieuse des nations ». ⁸ *Beata gens cujus est Dominus Deus*, Bienheureuse la nation dont Jéhovah est le Dieu ! » — avait déjà chanté le psalmiste.

Héritiers d'une tradition religieuse qui a gravé ses témoignages au front même de notre jeune race, nous n'en sommes pas à la simple constatation des positivistes que tout se passe dans le monde comme si le catholicisme était la vérité. Nous savons mieux et plus. Nous savons, avec toute la certitude de notre foi, que le Christ est ici-bas la pierre d'angle, que l'élément chrétien devra rentrer dans la société ou que la civilisation périra. Nous savons que nulle autre doctrine, ne peut, comme la nôtre, pensée de Dieu lui-même, organiser dans la vie de la nation la hiérarchie des valeurs, fournir la formule du progrès véritable, conforme à la constitution essentielle de l'homme et de la société, y équilibrer comme elle l'autorité et la liberté, y faire régner la charité et la justice, y proclamer une notion aussi ferme et aussi haute du droit, donner à la famille des assises plus solides, fournir à chacun, aux individus comme aux groupes, pour s'élever à la vie supérieure, un pareil stimulant moral. Et c'est pourquoi, messieurs, un professeur d'université serait si coupable de trahir sa mission. Et c'est pourquoi aussi, nul d'entre nous, s'il a dans l'âme une foi sincère, ne peut loyalement se vanter d'aimer son pays, les siens, sa race, s'il n'est prêt, en même temps, à déployer tout l'effort de sa vie, pour y faire régner les principes catholiques.

III

Toute la logique de notre foi, la redoutable fécondité de notre enseignement nous imposent donc, en notre uni-

⁸ Janvier, *La perfection dans la vie chrétienne*, Carême de 1923, p. 20.

versité, les devoirs du professeur catholique et apôtre. Si notre influence est véritablement considérable, elle ne peut pas ne pas se proposer d'être bienfaisante ; pour être bienfaisante, elle ne peut pas n'être pas catholique. Et, catholique, ajouterai-je, elle ne peut pas n'être pas incessamment agissante.

Comment accomplirons-nous notre devoir ? Je vous l'ai dit : nous ne sommes point l'Église enseignante, mais tout au plus ses modestes auxiliaires ; et rien ne nous prescrit de transformer maladroitement nos tribunes en chaires d'église. Mais, en vérité, le péril n'est pas là. La mauvaise tentation ne serait-ce pas plutôt d'abandonner à quelques facultés ou écoles, tout le rôle moral de l'université, pendant que les autres auraient le droit de s'en affranchir ? Ce qui est à craindre, en notre pays, à l'égard de la doctrine religieuse, ce n'est pas encore, Dieu merci, l'hostilité des intellectuels, mais c'est peut-être bien leur indifférence. C'est de se comporter comme si cette doctrine n'avait rien à faire dans notre vie publique, n'apercevant point sa fonction indispensable d'armature spirituelle. Pour nous, professeurs d'université, c'est de nous laisser absorber par le souci scientifique ; c'est de nous croire quittes envers la vérité religieuse dès lors que nous avons pris garde de ne rien dire contre elle. Et pourtant, nous l'avons vu : où prendrions-nous le droit de nous désintéresser des âmes ? La loyauté de notre foi, la fin même de l'université catholique nous défendent de séparer en nous le professeur de l'éducateur. Nul ne peut dire que ses élèves n'ont le droit de lui demander que la science.

Admettons qu'il est des facultés, et par exemple celles de théologie et de philosophie, où le devoir de professeur catholique est d'un accomplissement plus facile.

Là, l'on s'en acquitte, pourrait-on dire, par le simple enseignement, par l'exposé même de la vérité. Est-ce à dire que les autres facultés sont pour autant dégagées de leur obligation? Messieurs, nous le savons, il y a une explication matérialiste de l'univers, de l'homme et de la vie, et il y a une explication spiritualiste. « Le christianisme, a dit Mgr Baudrillart, suppose un certain système du monde, une certaine philosophie, une certaine histoire. Si ce système du monde, cette philosophie, cette histoire sont démontrés faux, le christianisme s'écroule. »⁹ Eh bien, ces problèmes si graves pour l'avenir de la foi, le professeur de science ou d'histoire qui les rencontre sur son chemin, peut-il les écarter d'un geste tranquille?

Les plus graves principes ne sont-ils pas de même engagés dans l'enseignement juridique? « Puissance paternelle, constitution de la famille, origine de la société, nature et légitimité du pouvoir, droits et devoirs des individus, des associations, de l'Etat, que de problèmes de l'ordre philosophique, moral, religieux, apparaissent aux regards du maître, à mesure qu'il feuillette les codes », disait Mgr d'Hulst. Et comme la leçon sera diverse, selon que « le professeur de droit passera à côté des principes supérieurs engagés dans ces questions pour n'en considérer que la solution pratique et positive », ou bien, « énoncera des principes faux et funestes, empruntés soit à la théorie frivole du Contrat social, soit aux hypothèses décevantes de la morale évolutionniste », ou que, « philosophe chrétien en même temps que jurisconsulte, il donnera aux intelligences qui lui sont confiées, cette assiette solide que n'ébranlent pas les sophismes. . .

⁹ Baudrillart, *L'Enseignement chrétien dans la France contemporaine*, p. 610.

leur apprendra à ne pas confondre le succès avec l'équité, à ne pas admettre que la volonté des hommes crée le droit ou le détruit. . . » ¹⁰

Et dans les sciences économiques et politiques, ne peut-on montrer le rôle moral et social du catholicisme, comme s'y emploient, je le sais, quelques-uns de nos professeurs, comme l'ont fait tous les sociologues chrétiens, et comme s'y est essayé tout récemment un sociologue français, M. René Masse, dans son puissant ouvrage sur la « Production de la richesse » ?

Oui, il en doit être ainsi et il en sera ainsi, à une condition toutefois: c'est que tous nous ayons résolu de féconder notre enseignement par la connaissance de la vérité religieuse et par la dignité de notre vie.

Étudions la doctrine catholique, pour en faire le guide habituel et comme l'âme de notre pensée. Ne soyons pas de ces affamés de culture indifférents à la seule discipline que leur foi a pourtant placée le plus haut. Et peut-être serait-il temps de n'être plus la seule élite catholique du monde à se désintéresser de ces sortes d'études.

Par-dessus tout, croyons à l'efficacité de l'exemple qui donne à l'enseignement sa plus haute autorité morale. Ce n'est pas tout d'être maître, il faut être digne de l'être. L'influence d'un professeur catholique ne peut procéder d'une personnalité factice. L'on ne peut être un indifférent dans sa pensée et ses sentiments et obtenir d'être efficacement catholique dans sa parole. Il y faut, bien au contraire, l'ardeur de la charité, élan d'une âme loyale où la vérité et l'amour de Dieu domi-

¹⁰ Mgr d'Hulst, *Mélanges oratoires*, II, pp. 243-244.

ment et gouvernent toutes les facultés : autant dire que, dans sa vie, l'on a d'abord inséré tout l'ordre chrétien.

Messieurs les étudiants,

Vous ne vous étonnerez point que, me tournant maintenant vers vous, je vienne vous demander votre généreuse coopération. Toute oeuvre d'enseignement ou d'éducation est une oeuvre de collaborateurs où le disciple fait tout autant que le maître. Souvenez-vous que si vos professeurs doivent être des professeurs catholiques, vous devez être des étudiants catholiques. N'en croyez point les sirènes menteuses qui vous diront qu'à vous seuls, vous devez le compte de votre jeunesse. Votre naissance, votre baptême vous ont créé une dépendance. Et nul ne peut faire que vous ne soyez les enfants d'une Eglise où l'apostolat de la vérité, l'ascension morale indéfinie sont les premiers des devoirs ; comme nul ne peut faire que vous ne soyez les fils d'une race où, depuis cent-soixante ans, chaque génération a dû porter dans sa tête et dans son coeur, toute la responsabilité de notre culture.

Que votre besogne quotidienne, que les fins utilitaires ne bornent pas l'horizon de vos pensées. Songez, vous aussi, à votre influence prochaine sur le peuple dont vous êtes issu. Et dites-vous bien que si notre université ne formait en vous que des « professionnels », sans former en même temps, des citoyens et des catholiques, elle ne serait qu'une lamentable faillite.

J'oserai vous dire plus : élèves de collègues chrétiens, n'entrez pas dans la vie en reniant vos maîtres d'hier, par le reniement de l'éducation qu'ils vous ont donnée. Dans l'usage de votre liberté, ne confondez pas, je vous prie, le pouvoir de tout faire avec le droit de tout faire,

l'autonomie personnelle, le culte légitime du moi avec l'émancipation meurtrière des instincts et des passions. Rappelez-vous plutôt qu'en vous défendant pour vous grandir, vous ne défendez pas et ne grandissez pas que vous seuls, mais la meilleure part de notre patrimoine.

Jeunes gens, vous ambitionnez de susciter une génération plus instruite, plus scientifique, pour conquérir à votre race sa part de soleil en ce pays. Ambition qui n'a rien que de légitime et de très noble. Mais croyez-vous que demain notre race sera plus respectée si, pendant que nous étions à conquérir la science et la richesse, nous avons laissé, en route, comme un bagage trop lourd, la vieille morale de nos pères, la vieille honnêteté, premier titre d'un peuple au respect des autres ?

Par conséquent ne redoutez point les tempérances austères qui font non seulement les jeunesses viriles, mais les joies les plus solides de la vie. Et, du haut de cette chaire, je me permettrai de vous citer, pour sa rare beauté morale, l'exhortation d'un poète catholique à son jeune ami qu'effrayait le catholicisme : « La chasteté, mon ami, vous rendra vigoureux, prompt, alerte, pénétrant, clair comme un coup de trompette et tout splendide comme le soleil du matin. La vie vous paraîtra pleine de saveur et de sérieux, le monde de sens et de beauté. A mesure que vous avancerez, les choses vous paraîtront plus faciles, les obstacles qui étaient formidables, vous feront maintenant sourire. » Et j'ajouterai cette dernière phrase qui est presque une formule évangélique : « La jeunesse n'est pas faite pour le plaisir ; elle est faite pour l'héroïsme. »¹¹

Tous, professeurs et étudiants, ayons à cœur de ne

¹¹ Lettre de Claudel à Jacques Rivière.

tromper ni Dieu ni aucun espoir d'ici-bas. Notre université, nous la voulons grande et belle. Nous souhaitons que le public s'y intéresse; et, par exemple, pour la réalisation de rêves légitimes, nous voudrions qu'elle occupât le premier rang parmi les oeuvres, et, selon un autre mot de Veillot, « qu'elle ne cédât le pas qu'au seul Denier de Saint-Pierre ». Eh bien, prouvons-en la haute utilité. Qu'elle n'apparaisse point à notre peuple comme un simple laboratoire pour jongleries de savants ou de philosophes spéculatifs, ou tout uniquement comme la grande maison d'école qui lui coûte le plus cher. Qu'à la qualité des « professionnels » qui sortiront de son sein, hommes de science mais aussi de conscience, qu'à la loyale splendeur des doctrines qui jailliront d'ici, qu'à leur activité bienfaisante dans toute la vie de la nation, qu'à l'atmosphère de sécurité dégagée par ses attitudes de gardienne de l'ordre, cette maison apparaisse plutôt comme une chaire sublime de vérité remplissant, au profit de tous, le plus important des offices publics, comme un bastion sacré dressé debout pour la défense commune.

Lionel GROULX, ptre.

LA RELIGION ET LA MORALE DANS NOS ÉCOLES, par

J.-Ad. Sabourin, Saint-Boniface.

M. l'abbé Sabourin poursuit courageusement sa campagne pour l'assainissement de la pédagogie dans sa province. Cette fois il s'en prend à la pédagogie officielle du Manitoba qui tend par trop à séparer la morale de la religion. L'éminent pédagogue ne se contente point de dénoncer. Il expose la vérité avec grande compétence. Et, par là, il rend un service de premier ordre à ses compatriotes et à sa province. Car il y va de principes d'où dépend l'avenir d'un Etat.

UNE SEMAINE D'HISTOIRE

Depuis près de trois quarts de siècle une modeste société poursuit sans bruit, mais sans relâche, une oeuvre patriotique. Fondée par Jacques Viger le 11 avril 1858, la Société Historique de Montréal s'applique à recueillir les matériaux épars de l'histoire canadienne, à glorifier sa beauté, à en répandre le culte, par la publication de documents inédits, par l'attribution de récompenses aux travaux méritoires; elle s'efforce en un mot de promouvoir le goût des études historiques chez notre peuple.

Y a-t-elle réussi? Oui, dans une certaine mesure, si l'on peut tirer cette conclusion du nombre de volumes publiés depuis quelques années, soit sur l'histoire générale de notre pays, soit comme monographies de paroisses ou autres sujets d'intérêt particulier, soit même sous forme de romans historiques. Mais parmi toutes ces oeuvres, en est-il beaucoup qui soient vraiment remarquables? Nous avons constaté d'honnêtes efforts, même de larges envolées, mais nous ne sachons pas que Garneau aît encore été éclipsé, et il reste acquis que la Société Historique a dû récemment couronner en France le lauréat de son prix annuel d'histoire du Canada.

A quoi devons-nous attribuer cette pénurie, qui n'est que passagère, j'en suis convaincu? En dehors de quelques honorables exceptions, je n'en vois pas d'autre cause que l'absence de préparation suffisante, et la confiance aveugle dans un talent naturel qui porte à croire qu'on peut s'improviser écrivain du jour au lendemain, sans étudier préalablement cet art où si peu réussissent.

Ah! je le sais: dans notre pays où la plupart de ceux qui tiennent convenablement une plume doivent s'esquinter tout le jour sur un labeur ingrat pour donner du pain aux petites bouches affamées, et prélever sur les heures de sommeil le temps nécessaire à la rédaction des idées, il n'est pas facile de faire de longues études préparatoires avant de livrer sa prose au typographe. Mais ne vaut-il pas mieux se taire que d'étaler sa faiblesse? Et s'il ne suffit pas de noircir du papier pour être classé au rang des auteurs, il ne faut pas non plus se croire historien pour avoir fait imprimer un récit quelconque d'événements.

C'est pour exprimer cette pensée avec plus de force, que la Société Historique de Montréal invite le public à prendre part à une « Semaine d'histoire », suivant en cela l'exemple, fécond dans ses résultats, que les initiateurs des « Semaines sociales » nous ont donné depuis quelques années. Les sources de notre histoire, leur coordination, les diverses méthodes de présentation, l'analyse des faits, les jugements à porter, les conclusions qu'on en doit tirer, la diffusion des connaissances acquises; toutes ces choses ont besoin d'être étudiées, pensées et discutées, si nous voulons devenir autre chose que des annalistes. De son côté, le lecteur doit apprendre à juger du mérite d'une oeuvre, à l'embrasser dans son ensemble, à distribuer la louange ou le blâme sans s'arrêter aux considérations d'ordre secondaire. Il importe donc de bien étudier notre histoire qui se place au nombre des plus belles, et de nous mettre en mesure de l'apprécier à son juste mérite.

Les réunions se tiendront à la bibliothèque Saint-Sulpice du 22 au 28 novembre; les séances d'étude auront lieu dans la matinée et l'après-midi, tandis que les

soirées sont réservées aux conférences publiques. On peut s'inscrire indifféremment aux unes et aux autres, mais, pour assurer l'agencement logique des études, les billets de série complète sont émis à des prix de faveur. Déjà les Hon. Thomas Chapais, Thibaudeau Rinfret, Adjudant Rivard, Mgr Camille Roy, M. le chanoine Chartier, les RR. PP. Mignault, Melançon, Simard et Archange, MM. les abbés Groulx (promoteur du projet) Courchesne, Scott, Maurault, Caron et Dubois, le Rév. frère Gareau, MM. Aegidius Fauteux (secrétaire du comité), Pierre-Georges Roy, Edouard Montpetit, Jean Désy, Gustave Lanctot, Léon Mercier-Gouin, Yves Tessier-Lavigne, Victor Morin et autres, ont promis leur concours actif. Nous pouvons donc escompter à l'avance le franc succès de cette initiative.

Victor MORIN.

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES

Henri Delattre, <i>De la science à l'action</i>	\$0.75
Henri Delattre, <i>Méditations sur le Pater</i>35
A.-D. Sertillanges, <i>Ce que Jésus voyait du haut de la croix</i>	1.20
François Duhourcau, <i>L'Enfant de la victoire</i>75

NOUVEAUTÉS CANADIENNES

Harry Bernard, <i>La Terre vivante</i> , roman75
Damase Potvin, <i>Le Français</i> , roman75
Eugène Achard, <i>Aux bords du Richelieu</i> , nouvelles75

OUVRAGES ATTENDUS PROCHAINEMENT

Jacques D'Arnoux, <i>Paroles d'un revenant</i> .	
Dorval, <i>l'Eternelle conquérante</i> (roman).	
Marie Gasquet, <i>Tante la Capucine</i> (roman).	
R. P. Noble, o. p., <i>Saint Thomas d'Aquin</i> , Somme Théologique — La prudence.	
R. P. Sanson, <i>Conférences de Notre-Dame de Paris</i> (1925).	
Louis Bertrand, <i>Jean Perbal</i> (roman).	
Comte J. du Plessis, <i>La vie héroïque de Jean du Plessis</i> .	
Jacques Maritain, <i>Trois Réformateurs</i> .	
Henri Ghéon, <i>Le Comédien et la Grâce</i> .	

A LA BAIE-JAMES

(suite et fin)

Nous demeurons à Albany du 6 juillet au 13 juillet.

Albany ! Que de souvenirs affluent dans nos mémoires pendant ces jours de paix profonde, loin des misérables calculs humains. Bien avant 1892, date de la fondation de la résidence, les missionnaires vinrent ici prêcher aux sauvages Celui qui a dit aux hommes : « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie. » Nous croyons voir revenir les pères Déléage et Pian qui au mois d'octobre 1859, firent naufrage à quarante milles d'ici. Nous relisons, dans le livre si vivant de l'abbé Proulx, « A la Baie d'Hudson », la narration des souffrances qu'ils endurèrent dans la neige et sur les glaces pendant les quatre jours et les quatre nuits qu'ils furent en route après leur infortune. « Le deuxième jour, le Père Déléage, affaibli, malade, succomba sous le poids de sa charge ; ayant rencontré un sauvage de Moose, il l'engagea pour porter son paquet, une journée. Puis il reprit le bât, chancelant, titubant. Le soir du troisième jour, ils couchèrent à proximité de la hutte d'un autre sauvage. Ils supplièrent ce brave homme de les accompagner, moyennant finances jusqu'à Albany. Le père Déléage ne pouvait poser le pied à terre sans éprouver d'atroces douleurs, ses jambes se refusaient à supporter la pesanteur de son corps ; il se traînait péniblement s'appuyant des deux mains sur un bâton. »

Au surplus, les Pères oblats ne faisaient que reprendre les routes parcourues par les Jésuites qui méritèrent ce témoignage de Bancroft : « L'Histoire des travaux

des missionnaires se rattache à l'origine de toutes les villes de l'Amérique française, pas un cap n'a été doublé, pas une rivière n'a été découverte sans qu'un Jésuite n'ait montré le chemin. »

Dès le mois de juin 1672, le père Albanel vint sur les bords de la Baie. Il était en compagnie de M. de Saint-Simon et du sieur Couture; ils enterrèrent au pied d'un gros arbre une plaque de cuivre, sur laquelle étaient gravées les armes du grand roi, et ils proclamèrent solennellement au milieu des landes désertes et silencieuses que ces pays appartenaient à la France. L'Angleterre était d'un avis différent. Dès 1678, elle avait sur la baie James trois forts: Rupert, Monsonis et Albany. Hélas! le père s'aperçut bien vite que l'on attribuait son voyage à un but de trafic. Aussi bien sent-il le besoin, en face de cette « si fameuse baie d'Hudson tant recherchée », d'exposer les motifs qui l'ont décidé à entreprendre si périlleuse course :

« Ce n'est pas l'attrait du commerce qui m'amène ici. Si j'ai souffert la fatigue d'un aussi long voyage au travers de tant de hasards, ce n'est point pour autre motif que celui de vous éclairer des lumières de la foi, vous enseigner le chemin du ciel et vous rendre très heureux après cette vie. Ce sont mes pensées, et ce sont aussi les pensées des Français qui m'ont envoyé ici pour vous dire que la raison principale, pour laquelle ils vous ont procuré la paix avec l'Iroquois, c'est pour vous obliger à prier Dieu tout de bon; votre conversion au christianisme doit être la reconnaissance de ce grand bien. C'est le second présent. »

D'autres souvenirs affluent à la mémoire et font organiser des voyages d'exploration. C'est ainsi que le 10 juillet, le père Carrière, avec le frère Fontaine, qui

est un mécanicien de premier ordre, nous fait monter sur un chaland à gasoline, s'il vous plaît. Nous remontons la rivière Albany à une demi-lieue de la résidence actuelle des Pères; et sur la rive droite, se trouvent des fossés et des tranchées qui nous indiquent sans aucun doute l'endroit où s'élevait jadis le fort Saint-Anne. On retrouve des briques, des ferrailles, d'autres débris qui indiquent que là, vécurent des civilisés, qui se battirent pour la possession de ces terres.

C'est toute une épopée que l'on revit ce jour-là sur l'emplacement du Fort Sainte-Anne. En 1685, eut lieu, à la baie d'Hudson, la première de ces expéditions militaires hardies, incroyables où s'illustrèrent d'Iberville et ses Canadiens. Le gouverneur Denonville laissa mobiliser un corps de soixante-dix canadiens, et il leur donna pour chefs quatre de leurs compatriotes, officiers braves, également brisés aux voyages de terre et de mer: c'était le sieur Lenoir, et les trois frères Lemoyne, les sieurs de Sainte-Hélène, d'Iberville et de Maricourt. On leur adjoignit trente soldats, commandés par MM. Duchesnil et Catalogne. Cette petite armée avait pour commandant en chef le chevalier de Troyes et pour aumônier le père Silvie.

Il faudra qu'un jour ou l'autre un de nos historiens mette à l'affiche les exploits d'Iberville qui écrivait au roi: « Sire, je suis las de conquérir la Baie d'Hudson. » Dollard a eu la bonne fortune d'avoir le sien. Quel sera celui d'Iberville? Il trouverait en ce Jean Bart du Canada un professeur d'énergie dans les luttes que nous devons toujours soutenir pour rester ce que nous sommes et ce que nous devons être. En attendant, nous explorons le Fort Saint-Anne, dont les Français s'emparèrent le 26 juillet 1685, faisant main basse sur des pelle-

teries évaluées à plus de cinquante mille écus. Les échos nous répètent le nom du jésuite Silvie, après celui d'Albanel; les eaux de la rivière nous semblent encore teintes du sang du père Dalmas lâchement assassiné par Guillery; tandis que l'on voit le père Gabriel Marest revenir sur un des vaisseaux de M. d'Iberville pour reprendre le poste périlleux laissé vacant par la mort de son confrère. On comprend mieux sur les bords de la Baie-James l'admiration de Parkman pour nos religieux, quand il constate tous leurs dévouements obscurs et intrépides: « Une vie isolée de toutes relations sociales, et éloignée de tout ce que l'ambition poursuit avec ardeur, puis une mort solitaire, ou se présentant sous les formes les plus effrayantes, telle était la perspective des missionnaires. » Elle n'a guère changé. Les Pères Oblats continuent les traditions des Jésuites; comme les fils de saint Ignace, les enfants de Mazonod se disent: « Dieu prendra soin de nous; et j'espère que plus ces missions seront pénibles, plus il se trouvera de missionnaires qui s'offriront à Dieu pour y être envoyés. » Ces paroles sont bien dignes des apôtres et des martyrs. Nous les méditons en longeant les côtes désertes et arides où les vaisseaux de M. d'Iberville, toujours victorieux, se sont promenés en tout sens pendant dix ans. Puis, nous nous retrouvons le soir au fort actuel d'Albany. Comme la mission est terminée, Monseigneur ne fait que présider la prière du soir. Les sauvages commencent par chanter un cantique, ils récitent des prières. Ils entonnent un nouveau cantique, ils disent le chapelet, ils finissent par un ou deux autres cantiques. Ils aiment à chanter et ils chantent bien. Monseigneur administre le sacrement de confirmation à 25 enfants et à une adulte. C'est une esquimaude de soixante-dix ans peut-être, —

les sauvages ne savent jamais leur âge —. Nous vivons des jours heureux avec les missionnaires. Nous sentons que leur consolation, c'est de veiller jusqu'à la fin sur les débris des vieilles nations indiennes. Bien des fois ils ont médité cette parole de leur frère en religion, le saint évêque Grandin : « Dans ce pays de sauvages et de bêtes fauves, s'écriait-il, parlant du Nord-Ouest, sous le ciel glacial, sur ce sol couvert de neige, il vient cependant des commerçants qui s'exposent à tous les dangers pour acheter des peaux d'ours et de martres : pas une queue de loup ne se perd dans nos pays de désolation... Et on ne trouverait pas des prêtres pour venir y chercher des âmes ! »

Nous, nous trouvons des religieux qui souffrent de la séparation des parents. Le missionnaire a beau dire adieu à sa famille et à sa province ; il les emporte avec lui au fond de son âme, et ses prières quotidiennes ne font qu'entretenir, en les purifiant encore, ces affections si douces et si légitimes. On comprend avec quelle avidité on lit les lettres qui arrivent de la civilisation ; avec quelle joie on entend parler de tout ce qui touche aux siens là-bas.

* * *

Le 13 juillet, nous nous embarquons pour la mission d'Attawapiscat. Nous sortons de la rivière Albany et nous voici dans cette détestable baie James qui ne fut pas tendre à Mgr Latulippe et que le Père Guillaume Charlebois n'a sûrement pas oubliée. Cette baie s'étend du cap Jones à l'est, au cap Henriette, à l'ouest, sur une largeur de 350 milles, et elle s'avance dans les terres à une profondeur de 150 milles. Elle n'est elle-même qu'un golfe de la grande baie d'Hudson, la mer Médi-

terranée du Canada, dont l'étendue égale plus de la moitié de la vieille Méditerranée d'Europe : longueur : plus de trois cents lieues, largeur : deux cents lieues, superficie 5,500 lieues carrées. Plusieurs détroits la mettent en relation avec la mer glaciale, et elle communique avec l'Océan Atlantique par le détroit d'Hudson, d'une longueur de 500 milles, large en moyenne de 100 milles, et profond de 100 à 300 brasses. Tout autour de la baie James les rivages sont plats et marécageux ; ils paraissent être un envahissement graduel de la terre ferme sur le domaine des eaux très peu profondes sur un évasement d'environ 15 milles. Pour une fois la baie fut élémente. Le 14 juillet au matin, nous arrivons à Attawapiscat où nous fûmes reçus avec le cérémonial habituel par le Père Bilodeau, supérieur de la mission, le Père Saindon, son assistant, le Père Martel de Winisk, les deux Frères Laflamme, frères selon la nature et selon la religion et le Frère Thiboutot. Ici les tentes sont très nombreuses autour de la chapelle et de la résidence des Pères. La mission compte environ 600 catholiques d'une ferveur qui rappelle la primitive Eglise. Cette population est on ne peut plus morale. Les familles vivent la plus grande partie de l'année isolées les unes des autres. Leur piété et leur esprit de prière attirent sur eux, en abondance, des grâces de pureté et de conservation. La générosité de ces pauvres sauvages devrait faire rougir les riches civilisés qui trouvent toujours trop grande la part de leur bien faite à Dieu. Ils apportent à l'évêque et au Père leurs présents, peaux de vison, peaux de castor, argent même, parce qu'ils savent le commandement « Droits et dîmes tu paieras à l'Eglise fidèlement ». La cérémonie de la confirmation est fort belle. A cause de l'exiguité de la

chapelle, il faut faire une cérémonie spéciale pour les hommes et une autre pour les femmes. Monseigneur confère le sacrement de confirmation à 35 garçons et à 35 filles. Notre séjour, commencé sous des auspices si heureux, devait se continuer jusqu'au 20 juillet. Monseigneur visite toutes les tentes reluisantes de propreté. Les sauvages sont admirables de résignation. On ne se fait pas idée de leur zèle à s'instruire de notre sainte religion et des sacrifices qu'ils s'imposent pour participer aux fruits de la mission. Aussi accueillent-ils à leur foyer l'évêque avec une reconnaissance profonde pour cet acte de paternelle condescendance. Ils ne sont pas rares ceux qui font quatre cents milles en canot pour venir recevoir la bénédiction du « gardien de la prière ». J'ai vu la joie rayonner sur la figure d'un vieillard et de sa digne compagne qui avaient navigué sans relâche pendant onze jours pour arriver à temps et voir Mgr Hallé comme ils avaient vu, disaient-ils, Mgr Lorrain et Mgr Latulippe. Nous sommes heureux de passer plusieurs jours avec les missionnaires. Nous causons de leurs prédécesseurs, du Père Boisseau, du Père Meilleur, tous deux au Fort Georges avec le Frère Martin depuis deux ans. En lisant le « Codex historicus », on trouve des phrases comme celles-ci pour l'année 1917: « Le Père Martel reste seul avec le Frère Turgeon. Comme pour leurs devanciers l'isolement est grand, mais ils ne s'attristent pas. La pensée de se savoir où Dieu les veut fait leur force ». En 1923, on écrit: « C'est la même éternelle monotonie que rien ne vient interrompre ». L'isolement est une des grandes souffrances. L'homme est né pour la société. Il a besoin de communiquer avec ses semblables.

Le 4 février 1924, le Père Martel partait pour visiter la mission de Winisk à 400 milles. Le Père Martel, beau type de missionnaire, est de ceux qui savent oublier et leurs goûts et leurs aises pour entreprendre telle randonnée pendant la période la plus froide de l'année. Supporter le froid un jour, deux jours, une semaine même, passe encore; mais subir ses morsures pendant un long mois, cela devient héroïque. Ne prenez pas peur pour la modestie du religieux. Le Père Martel ne soupçonne pas son héroïsme. Il marche, il trotte. Comment voulez-vous vous asseoir sur la traîne pendant un froid pareil? La pensée de rencontrer ses ouailles le soutient.

Mais il faut quitter la fervente mission d'Attawapiscat. C'est le 20 juillet. Le départ est fixé à trois heures. Tout va bien avec notre petit moteur mis dans une chaloupe de bonne dimension. Nous sommes en tout dix-huit personnes. Nous amenons à l'école d'Albany, neuf petits sauvages, six garçons, trois filles. Le soir, vers neuf heures, nous jetons l'ancre et nous dormons comme des bienheureux. Le lendemain tout marche à merveille. Mais voilà! Le soir un brouillard épais couvre la mer. Impossible d'avancer. Notre pilote craint les battures de sable et de roche. Le vent s'élève; pendant quarante-huit heures nous serons le jouet des vagues, tout près de la rivière Albany, à quatorze milles du fort Albany. Après la tempête, le beau temps revient. Heureux et fiers, nous rentrons le 24 juillet à la résidence des Pères qui commençaient à s'inquiéter pour nous. Eux ils en ont vu bien d'autres. Nous nous reposerons chez eux jusqu'au 28 juillet.

Les frères convers, eux, ne se reposent pas. Ils se préparent à partir pour la fenaison. Tout est problème

dans ces lointaines régions. C'en est un de nourrir les boeufs de trait et les vaches nécessaires à la nourriture de la colonie d'Albany. Il faut se rendre à une quinzaine de milles, faucher une espèce de foin de grève que l'on dispute aux marées. Quelles rude corvée que de passer des semaines, les pieds dans l'eau et la tête exposée aux piqûres des maringouins, afin de faucher le foin nécessaire pour l'hivernement des bestiaux! On va camper vers l'embouchure de la rivière Albany. Des religieuses accompagnent les faucheurs afin de préparer leur nourriture; un Père s'y rend également pour célébrer la sainte messe et donner Jésus-Christ à ceux qui en ont tant besoin dans leurs fatigues et traverses. On vit sous la tente pendant tout ce temps. Après avoir fauché et ramassé le foin, on le charge sur des chalands qu'un moteur traîne jusqu'à la résidence. Mais il faut profiter des vents et des marées favorables. Il arrive parfois qu'après avoir travaillé tout le jour on fait la remorque des chalands la nuit. On demandait à un frère convers, combien d'heures il avait pris le soir pour remonter le courant jusqu'au Fort. Il répondit tout simplement: « Ah! tout a bien marché. A six heures du matin, nous étions à la messe dans la chapelle. »

Les Pères Oblats à la Baie-James ou à la Baie-d'Hudson n'ont pas que des missions avec résidences, comme Albany, Attawapiscat à 150 milles d'Albany, Winisk à 400 milles au nord d'Attawapiscat, sur le versant nord de la rivière du même nom, à une couple de milles de la Baie d'Hudson, Fort-Georges dans la province de Québec, également sur la Baie d'Hudson. Ils ont d'autres postes, où ils vont surtout l'hiver jeter la bonne semence de foi et de vertus solides que la grâce du Christ ne manque pas de faire germer dans le coeur de ces bons In-

diens. Une de ces missions bien intéressantes est celle d'Opénaga. Cette mission située à 120 milles au nord d'Attawapiscat, comprend une quinzaine de familles crises. Chaque année, le missionnaire visite ce groupe de sauvages, afin que les vieillards et les malades, les femmes et les enfants, empêchés de suivre les exercices de la mission d'été à Attawapiscat, participent eux aussi aux bienfaits de la religion.

Le père Boisseau, aujourd'hui au fort-Georges, qui, dix fois consécutives a fait la mission de Winisk, a raconté une de ses courses apostoliques à Opénaga. Imaginez les horreurs d'une nuit passée sur une immense baie, par une tempête des plus terribles, sans autre abri contre le vent et la neige qu'un traîneau de deux pieds renversé sur le côté; et bien sûr, vous vous direz que nos missionnaires n'ont rien à envier à ceux qui vivent aux glaces polaires.¹

Les Pères ont quatre autres missions à visiter de pareille façon : Nakitawisaki, Lawaki, AKamoski et Kapouska. Comment expliquer tous ces dévouements? C'est toujours le même mot d'ordre : sauver des âmes rachetées par le sang d'un Dieu. Et comme elles vibrent ces âmes à l'unisson des âmes de leur père en Jésus-Christ. Lisez cette lettre écrite au père Martel :

Lac Winisk, 25 janvier 1925.

Toi L. Philippe — « La Robe noire »,

Je t'écris, mon Père que j'aime dans le Seigneur afin que je te dise que je suis bien vivante aujourd'hui. Je veux t'apprendre mon Père, que je suis excessivement

¹ Voir brochure, « En mission chez les Cris », par Edouard Meilleur.

malheureuse, ne pouvant pas me confesser ni entendre la parole religieuse, ni recevoir la Sainte-Eucharistie. Voilà pourquoi je suis dans la peine. Je me redis ces choses et mon âme en souffre. Mais toi mon Père qui es employé par le Grand Esprit, ne cesse pas de prier pour tes enfants. Je te supplie de te souvenir de moi durant la messe, moi je prie pour toi du mieux que je suis capable. Ah! mon Père j'ai une grande tristesse, ne pouvant pas te voir, ne me possédant pas (et étant soumis à mes parents). Voilà pourquoi, j'ai de la peine.

Je me rappelle ce que j'ai appris de bon à l'école, la bonne instruction qui nourrit mon âme. Le plus que je suis capable je veux profiter de toutes ces choses. J'en suis toujours dans l'admiration de ce qu'on m'a montré et je m'applique à en profiter.

Tous les jours je dis le chapelet afin que la Sainte-Vierge me fasse heureuse afin que je sois toujours forte pour agir comme j'ai été enseignée.

C'est tout ce que j'ai à te dire mon Père. Je te demande de me faire plaisir en voulant bien m'écrire. Prie pour moi, je prie pour toi.

Au revoir,

Moi, Nancey Walaro.

Ne discutons pas le style. Admirons les sentiments si beaux de foi et de résignation en la divine volonté. Pendant l'année, les Pères veulent entretenir dans la ferveur les âmes que Dieu leur a confiées, et qui correspondent si bien aux divines avances du Maître.

Aussi bien a-t-on recours à mille industries pour demeurer en contact avec ces chers enfants des bois. J'ai

vu, à Attawapiscat, un journal qui évidemment ne sort pas des ateliers qui publient les journaux jaunes; mais dont la tenue est autrement digne dans sa grande pauvreté. On se sert du crayon et du simple papier d'emballage; mais, quelle propreté sur ces feuilles où l'on voit des portraits, mais pas ceux des mondaines qui se déshabillent en public pour obéir à des modes insensées; on publie des articles de doctrine; on y insère des chants et des devinettes. Bref, il y a la plus grande variété; mais l'on n'exploite pas les crimes pour plaire aux passions des humains. Je crois bien, somme toute, que la civilisation des Indiens catholiques est bien supérieure à celle dont les blancs sont si fiers.

* * *

Le 28 juillet, c'est le jour du départ pour « la ligne », c'est-à-dire que nous nous embarquons ce jour-là sur la rivière Albany, pour entrer dans la rivière Anglaise et la Pagwa, afin d'atteindre à Pagwa le transcontinental. Les adieux sont toujours tristes. Pères, Frères et Soeurs sont sur la grève. Ils nous voient partir. Ils restent, eux. Le Père Bilodeau s'embarque avec nous. Il est excellent missionnaire et mécanicien à ses heures. Il mettra en action le petit moteur de quinze forces qui nous rendra sans défaillance à l'English Post. Puis nous entrerons dans la Pagwa le 4 août. Pendant ces quatre derniers jours, nous connaissons la cordelle, les marches sur la rive; nous verrons nos Indiens marcher dans l'eau jusqu'à la ceinture pour soulever le canot au-dessus des roches etc., etc.

C'est la fin; nous avons parcouru près de onze cents milles en canot. Le 8 août au matin nous sommes dans le « transcontinental ». Les sauvages demeurent dans leurs

forêts avec leurs chers missionnaires. ² Nous avons l'âme embaumée de tant de vertus contemplées chez ces pauvres enfants des bois. Nous pensons avec bonheur que l'histoire de la propagation de la foi au Canada est faite de sublimes holocaustes. « Les pauvres sont évangélisés ». C'est ce que proclamait Pie X dans son Exhortation au clergé, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale : « L'Eglise catholique se réjouit et se glorifie par dessus tout du dévouement si digne d'éloge avec lequel son clergé annonce la paix chrétienne et apporte le salut de la civilisation aux peuples sauvages. Grâce à ces immenses travaux, souvent même au prix de son sang, le royaume du Christ s'étend de jour en jour parmi les peuples, et la foi chrétienne retire de ses triomphes une nouvelle splendeur. » Que la Compagnie de Jésus et la Congrégation des Oblats de Marie soient particulièrement bénies pour les travaux entrepris sur ce vaste territoire de Monseigneur Hallé ! De leurs travaux héroïques se dégage une irrésistible leçon de coopération généreuse aux travaux apostoliques, par la prière, les bonnes oeuvres et surtout l'aumône dont on a tant besoin pour promouvoir les intérêts des pauvres sauvages. Et que les jeunes entendent la voix du maître, s'il les appelle à faire le sacrifice d'eux-mêmes. « *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* »

Abbé Philippe PERRIER.

² Voici le nombre par provinces des Indiens du Canada, d'après le dernier rapport du gouvernement fédéral :

Ontario, 26,411 ; Colombie, 25,594 ; Québec, 13,336 ; Manitoba, 11,694 ; Saskatchewan, 10,646 ; Alberta, 8,837 ; Territoires du Nord-Ouest, 3,764 ; Nouvelle-Ecosse, 2,031 ; Nouveau-Brunswick, 1,518 ; Yukon, 1,528 ; Ile du Prince-Edouard, 292. Total : 105,998.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE

L'*Action Française* avait promis de consacrer une notice au dernier ouvrage de M. l'abbé Dubois, paru au moment où le Petit Séminaire de Ste-Thérèse célébrait le centième anniversaire de sa fondation. Dans l'éclat de ces solennités, le livre est loin d'être passé inaperçu. Néanmoins, l'éloquence des discours prononcés au centenaire a pu faire oublier pour un instant cette consciencieuse histoire de l'*Alma Mater*; il convient donc d'en souligner tout le mérite; les plus belles envolées oratoires auxquelles ont donné lieu les fêtes de juin 1925, que sont-elles, sinon l'interprétation enthousiaste des faits pieusement recueillis par le professeur-historien? Son livre entre dans les archives de la maison pour consacrer une foule de souvenirs prêts à disparaître; c'est assez dire qu'il fait partie de la bibliothèque de tout disciple fidèle à ses anciens éducateurs.

* * *

Composer un volume substantiel de 400 pages avec des documents épars qui semblent redire les mêmes choses durant un siècle, recueillir cette poussière historique, lui donner forme et vie sans tomber dans l'insignifiance, se renouveler à chaque chapitre et tenir en éveil l'attention du lecteur, cela équivaut à une création. La clientèle liseuse, en effet, réclame toujours du nouveau, «n'en fût-il plus au monde.» Si la matière est uniforme, l'auteur devra varier les points de vue, comme on fait pour un paysage capable de produire des impressions diverses, selon l'angle visuel sous lequel on le contemple.

Or c'est bien le cas pour les annales d'un Petit Séminaire, même s'il a le prestige de celui-ci; à part quelques événements exceptionnels dont le récit tiendrait en quelques pages, que se passe-t-il dans l'enceinte d'une maison d'éducation secondaire? Des séances d'étude et de classe, des concours, des récréations, des fêtes de famille, des cérémonies religieuses sans écho lointain; les pupilles ne sortent de là que pour aller en promenade aux environs ou pour partir en vacances. Quelles que puissent être les modifications d'horaire ou de programme, la matière est décidément ingrate et se prête mal aux riches développements. L'histoire, dans ce domaine, risque de tourner au Journal de Classe et de ne relater que des incidents enfantins.

Mais rassurons-nous! L'abbé Dubois est un professionnel qui aime non-seulement son métier, mais aussi l'établissement où il l'exerce. Ils s'est penché avec amour sur tous les vieux parchemins réunis au prix de laborieuses recherches. Là où un écrivain profane n'eût découvert que des puérités, il a senti palpiter une âme collective, la vie d'une oeuvre noble entre toutes. Il a étudié la cellule naissante d'un vaste organisme humain, il l'a vue se développer, elle offrait tous les symptômes d'une exceptionnelle robustesse. Examinant le terrain, le milieu où ce premier germe était appelé à croître, il est entré en communion avec cette nature ambiante, forte et gracieuse à la fois. Tout était pour le mieux: la jeunesse écolière appelée à faire son éducation à Ste-Thérèse n'aurait pas que des livres à assimiler; le grand livre de la nature resterait toujours ouvert pour donner aux enfants une trempe esthétique; chaque saison apporterait des charmes qu'on ne rencontre pas ailleurs.

Aussi bien, le professeur oublie volontiers toute science livresque pour dépeindre le cadre merveilleux où va s'élever l'asile du savoir et de la vertu. Visiblement, il est épris de cette région ; il ne manque pas une occasion de s'y attarder, quand il nous parle des congés d'été, à travers la verdure, sur les bords des ruisseaux et des lacs, ou quand il suit les ébats des élèves sur la neige et la glace, au cours des hivers canadiens inondés de soleil. Il est pénétré de son sujet : les natures dites *mortes* s'animent sous son pinceau, et c'est plaisir de suivre cet aimable *cicerone* aux environs de son *Alma Mater*. Même ceux qui connaissent à fond ces paysages y découvrent avec lui une grâce insoupçonnée.

* * *

Si l'auteur s'entend ainsi à broser de larges tableaux, que dire des portraits qu'il a tracés ? Il rivalise de précision et d'art avec les peintres pour ressusciter les héroïques fondateurs du Séminaire, parmi lesquels se détache, avec sa noble prestance et sa haute distinction, celui qui les devance tous dans l'ordre des dates et de la valeur : le curé Ducharme, avant tout autre, eut l'inspiration d'établir une école secondaire dans sa paroisse. Il y était poussé, sans doute, par sa forte culture d'humaniste : il appartenait à cette génération française à qui l'idée ne venait pas, au sortir du collège, de reléguer dans la poussière ou de vendre à vil prix, chez le bouquiniste voisin, les livres latins et grecs où se cachent toute la grâce et la sagesse antiques.

En ce temps-là, les hommes de condition libérale, si affairés fussent-ils, ne se laissaient pas matérialiser par les occupations extérieures : ils conservaient un étroit

contact avec leurs chers classiques, ils les savouraient en secret, aux heures de recueillement; des avocats, des notaires, des médecins, des officiers se délectaient, le soir venu, avant le sommeil, en relisant une page d'Homère, de Virgile ou d'Horace dans le texte primitif; et Dieu sait si la langue française gagnait à ce commerce assidu avec ses origines! On connaissait mal, alors, les langues teutonne ou britannique, on étudiait moins les sciences, mais on savait parler et écrire sa langue maternelle, autrement que pour l'avoir apprise dans quelque manuel de conversation; et les scientifiques, les vrais savants, ne faisaient pas non plus défaut.

Pour ce simple motif d'art, le curé Ducharme eût éprouvé la tentation d'ouvrir une école, en dépit de son zèle devorant dans le ministère paroissial. Mais d'autres raisons impérieuses lui commandaient ce coup d'audace: le salut des âmes, non moins que le maintien de la civilisation française dans ce coin du Canada, exigeait une pareille fondation. Les protestants travaillaient à accaparer la jeunesse studieuse et s'étaient établis dans ce but à Ste-Thérèse. Le Curé était trop surnaturel, trop patriote, pour assister impassible à cette mainmise étrangère. Avec l'approbation épiscopale, il résolut donc de devenir, lui aussi, professeur, et d'exercer le métier dans lequel il s'était déjà fait un nom à Québec: Mgr Plessis était son ancien élève; il pouvait tout obtenir et tout mettre en oeuvre pour entreprendre, contre les hérétiques, une concurrence efficace.

* * *

Cette vie admirable du Curé-professeur suffirait à faire un beau livre, pour qui sait pénétrer dans une âme

de lettré et d'apôtre. L'abbé Dubois s'est complu à détailler cette physionomie d'aristocrate issu de la plèbe : chez ce gentilhomme qui n'avait conservé, du campagnard, que l'énergie et l'honnêteté, les traits physiques étaient révélateurs du caractère moral. Tout a été retracé avec soin par la diligente plume de l'historien : il a exhumé le personnage et l'a dressé en pied sous nos yeux. Le prêtre illustre revient à la vie, il agit, il organise son oeuvre, il cherche des collaborateurs, il dirige avec une originalité sans égale la classe d'abord, puis les classes où apparaissent des élèves dignes de leurs premiers maîtres. L'école a vraiment pris naissance dans le coeur vibrant de Ducharme ; elle se développe sous les regards de cet éducateur extraordinaire. La personne du fondateur domine toute cette histoire, jusqu'au milieu du livre de l'abbé Dubois.

Mais voilà que, tout-à-coup, cette grande lumière vacille et semble vouloir s'éteindre : un labeur surhumain, trop personnel, a vaincu ces énergies qu'on croyait inusables. L'âme généreuse de Ducharme, âme naïve et absolue comme celles des artistes, ne sait pas agir par procuration ni partager sa tâche, malgré les conseils de son illustre ami et protecteur, Mgr Bourget. Pourtant, l'oeuvre s'est trop développée pour qu'un seul homme se trouve sur tous les points à la fois. Des désordres se font jour, les collaborateurs sont déroutés et se dispersent, l'autorité épiscopale s'émeut. Le Supérieur s'obstine dans une autocratie dangereuse : vieillard avant l'heure, il a des faiblesses pour ses petits enfants qui ne tardent pas à le dominer ; l'indiscipline dresse les écoliers contre les professeurs mal soutenus. Ducharme veut faire tête à l'orage : aigri, ce coeur trop sensible devient soupçonneux et cède à des accès d'humeur intempestifs. Il frap-

pe, il emploie la fêrule pour dompter cette jeunesse turbulente qui le déborde de toutes parts; il ne comprend pas les remontrances réitérées venues de Montréal. C'est la décadence.

Pathétique chapitre, que celui où nous voyons le grand aigle blessé faire des efforts impuissants pour reprendre son essor. Volontiers, il s'envolerait vers quelque solitude sauvage, mais il se sent enchaîné dans le décor de ses jeunes ans, où s'agite toute la gent écolière trop peu attentive à ses souffrances, à ses tortures de père méconnu. Celui qui aurait dû disparaître dans une apothéose s'éteint dans la contradiction et dans une demi-obscurité. Il survit à sa déchéance, parmi les maîtres appelés à prendre sa place. Rien n'aura manqué à ce héros, pour nimber son visage de l'auréole réservée aux Saints. S'il ne s'agissait que d'une entreprise humaine, on appliquerait à cette fondation, à cette préparation d'une race d'élite sur le sol du Nouveau-Monde, le vers du poète de l'Enéide, modifié d'un mot :

« Tantæ molis erat *Francorum* condere gentem! »

* * *

Le phénix renaît de ses cendres : Ducharme ne mourra pas tout entier. Déjà, la succession est recueillie par des hommes vaillants qui la mettront en valeur et ne cesseront de la faire fructifier. Huit Supérieurs occupent la place du glorieux défunt avant l'arrivée de M. l'abbé Delphis Nepveu, le Supérieur actuel; à côté d'eux apparaît, comme immuable témoin d'un passé héroïque, l'infatigable savant Antonin Nantel, Supérieur lui-même par trois fois, et se reposant aujourd'hui de ses labeurs dans une verte vieillesse, honorée, respectée, avec, par surcroît, les insignes de la prélature romaine.

Rien n'a pu compromettre l'existence d'une maison qui fait partie intégrante du Canada Français: ni l'incendie qui éclata au cinquanteaire, ni les complications d'ordre financier après la catastrophe, ni la dispersion des disciples durant une assez longue période de reconstruction. De partout, durant cette grande épreuve, les sympathies se manifestent, les secours arrivent, les hommes d'Eglise comme les hommes d'Etat, sortis de cette Ecole, affirment leur volonté de la voir de plus en plus brillante et prospère. Entre les malheurs du cinquanteaire et le centenaire triomphal, elle n'a cessé de croître, tant par la qualité et le nombre de ses disciples que par la haute compétence du personnel enseignant: bibliothèque, musée, cabinet scientifique, embellissements du vestibule, des classes, de la chapelle, tout est aménagé pour faire de cet établissement un collège modèle, une manière d'université qui est le prolongement de l'Université officielle de Montréal.

Pour narrer tant d'événements, la plume de l'abbé Dubois a des ressources toujours nouvelles. S'il a su peindre, ou plutôt buriner les mâles figures de ses héros et leur donner un relief d'une rare puissance, il n'est pas moins habile à faire évoluer ses personnages sur le fond enchanteur qu'on vient d'entrevoir. Il raconte avec vivacité, il mêle ses réflexions au récit, c'est l'histoire teintée de lyrisme et d'éloquence.

Son style est avant tout robuste: l'auteur a le don du mot concret qui fait image. Ce rude travailleur ne connaît que les réalités tangibles; sa plume a des touches plus fortes que délicates; dans l'expression des nuances, il lui arrive parfois de se souvenir malgré lui qu'il est professeur de rhétorique, et il est porté à recourir aux

artifices des lieux communs. Mais ces défaillances sont rares. Dans l'ensemble, la forme n'est là que pour traduire les faits, c'est l'art d'un écrivain qui veut avant tout faire oeuvre sincère; il ne vise qu'à être vrai, et il se fait ainsi un style qui dénote des facultés en parfait équilibre.

Cette monographie d'une maison d'éducation est en réalité l'histoire d'une époque de la vie canadienne; c'est l'histoire d'un siècle qui abonde en personnages de valeur, lesquels furent des entraîneurs d'hommes, au moment où la Nouvelle-France prenait conscience d'elle-même et jurait de ne point renier ses origines. Le Séminaire de Ste-Thérèse est un foyer qui a exercé son rayonnement sur tout le pays. Il fallait donc qu'un écrivain qualifié fût choisi pour réveiller toutes ces flammes, pour faire sortir de l'ombre tous ces glorieux fantômes qui flottaient vaguement dans toutes les mémoires. M. l'abbé Emile Dubois était tout désigné pour ce rôle.

A l'appel de l'évêque, les morts se sont levés pour figurer à côté des survivants, et l'on voit maintenant les premiers maîtres et les premiers élèves de 1825 mis en bonne place, dans cette sorte de galerie historique, pour prêcher d'exemple aux générations d'aujourd'hui et à celles de demain.

Abbé F. CHARBONNIER.

LA QUESTION JUIVE

Pour en saisir l'importance, il suffit de quelques statistiques. Le tableau ci-dessous indique que notre province vient en première place avec le plus fort contingent de juifs.

	1901	1911	1921
Québec	7,607	30,648	47,977
Ontario	5,337	27,015	47,798
Manitoba	1,514	10,741	16,669
Saskatchewan	198	2,066	5,480
Colombie Anglaise	543	1,265	1,696
Alberta	17	1,486	3,242
Nouvelle-Ecosse	449	1,360	2,161
Nouveau-Brunswick	395	1,021	1,243
Ile-du-Prince-Edouard	17	38	21
Yukon	54	41	8

L'*Annuaire statistique* nous renseigne sur l'accroissement des Israélites chez nous. C'est depuis 1901 que l'immigration juive s'intensifie d'une façon inquiétante pour le commerce de détail.

Année

1851	248
1861	572
1871	549
1881	999
1891	2,703
1901	7,488
1911	33,268
1921	47,759

On en compte 42,667 dans la seule ville de Montréal, 1,195 dans Outremont et 999 dans Westmount.

NOTES DIVERSES

UN PROGRAMME POLITIQUE.

La lecture des harangues électorales, pour qui a le courage de s'imposer cette pénitence, fournit matière, de ce temps-ci, à d'assez peu consolantes réflexions. Comme les intérêts primordiaux

de notre province tiennent maigre place dans l'éloquence de nos discoureurs! Nous défions bien l'étranger d'y soupçonner la présence d'une province catholique et française dans la Puissance canadienne, et d'une province qui a de graves intérêts moraux à protéger et même à défendre. Sauf deux ou trois exceptions, les orateurs s'entendent pour passer sous silence la guerre menée contre les minorités françaises, guerre qui est la cause de notre plus grand malaise national. Il se trouve même de naïfs péroreurs, imbéciles sans s'en douter, pour lancer de sottes affirmations comme celle-ci: « Il n'y a plus de Canadiens français ni de Canadiens anglais en ce pays; il n'y a plus que des Canadiens tout court. » Ce qui veut dire, en langage de raison, que nous ne sommes plus en confédération mais dans une union législative.

Un homme pourtant s'est souvenu de nos problèmes essentiels et c'est M. Henri Bourassa, candidat indépendant dans Labelle. Dans un programme, le plus cohérent, le plus complet et le plus vigoureux qui ait été formulé sur la politique canadienne, M. Bourassa a voulu inclure l'article suivant:

*X—RECONNAISSANCE EN FAIT ET DE BONNE FOI
DU CARACTERE BILINGUE DE LA NATIONALITE CANADIENNE:*

(a) *Encouragement pratique à tout mouvement visant à placer les minorités catholiques et de langue française en Canada anglais dans une situation aussi favorable que celle dont jouit la minorité anglo-protestante dans le Québec.*

(b) *Personnel bilingue dans les divers services administratifs de l'Etat et dans tous les bureaux publics du Québec ou des autres parties du Canada où se trouvent des contribuables de langue française.*

(c) *Monnaie et timbres-poste bilingues, etc*

(d) *Répartition équitable entre Canadiens de langue française et de langue anglaise des fonctions publiques, spécialement à la Cour suprême, au Sénat et à la tête de tous les services de l'Etat.*

Pour cela seul, M. Henri Bourassa mériterait d'être élu. L'Action française fait des vœux pour qu'il aille porter ces courageuses revendications à notre plus haute tribune parlementaire.

DOMESTIQUES CHEZ NOUS.

A ceux qui ont encore besoin de savoir jusqu'à quel point nos gouvernants et notre incurie ont livré le domaine national à l'étranger, nous dédions cet extrait d'un récent article du Frère Marie-Victorin paru dans le *Devoir* du 26 septembre dernier. L'article est navrant, mais il donnera peut-être le goût d'une réaction.

« Un fait seulement entre dix autres, brutal, qui crève les yeux. Tout autour du golfe Saint-Laurent, ce vaste portique du Canada futur, l'anglophone ou l'étranger sont maîtres. Partout où la vallée humide d'une grande rivière nourrit une maigre forêt, abou-tissement du travail des siècles, une oeuvre de destruction inouïe se poursuit, sans souci de l'avenir. Permettra-t-on à quelqu'un qui n'est pas un partisan, et encore moins un adversaire, de penser que si notre génération d'hommes publics ne dit pas: « Après nous, le déluge! » il n'est que trop certain que le déluge s'annonce. Il serait sans doute suffisamment humiliant qu'on prît notre domaine national devant nos yeux impuissants. Mais il y a plus. Nous sommes condamnés à servir nous-mêmes d'instruments de notre ruine. De grands troupeaux de nos compatriotes: hommes, femmes et enfants, poussés par la misère et l'inéluctable déterminisme des conditions économiques, sont jetés au coeur de cette forêt boréale, lointaine et inhospitalière, pour y mener une vie de paria dont nous n'avons pas l'idée. Et l'on peut voir, à l'automne, le long des portages des rivières de la Côte-Nord et de la Gaspésie, enfonçant jusqu'aux genoux dans la boue noire des tourbières, les femmes acadiennes et canadiennes, chargées d'enfants et de bagages, remonter quatre-vingts, cent milles vers le nord hostile dans les canons tourmentés des Shikshocks. Et pour que les siens ne crèvent pas de faim, pour ramasser les quelques piastres que lui jette le *jobber*, lui-même serré à la gorge par la grande compagnie, l'homme bûchera des étoiles aux étoiles. Pour se reposer, il passera à son cou le collier de cuir et *chiennera*, — c'est le verbe expressif créé par ces pauvres gens, — les billes de bois en lieu et place des bêtes de somme. Et cela, à seule fin que chaque jour, les grands journaux de Chicago et de Londres puissent distribuer à leurs lecteurs la pâture que l'on sait. »

« Aucun Canadien français, — sauf les puissants du jour cultivés par les intéressés, — n'a le droit de présenter la mouche au saumon dans les rivières poissonneuses de la province de Québec, ni de tirer un coup de fusil sur Anticosti, ni de tuer, où que ce soit, le gibier de mer. Tout concourt à protéger le plaisir des *messieurs*, des *officiers*, comme on dit là-bas, et à couper les moyens de subsistance aux résidents du pays. Il reste aux habitants de la Côte-Nord et de la Gaspésie qui n'ont pas le goût de *chiennner*, le privilège de se lever à une heure du matin et d'aller en pleine mer, sous le froid de la nuit, pêcher à la ligne par soixante brasses de fond, une morue qui se dérobe souvent et qui, une fois prise et péniblement séchée, ne se vend pas toujours. »

« Je sais bien qu'il y a un baume à ces misères: l'alcool qui coule à flots dans certains chantiers, et la promiscuité qui, loin des contraintes religieuses et sociales, exacerbe les vices et dégrade la vie familiale généralement si pure chez nous. Mais ce sont là, on en conviendra, des stigmates de plus au front des nôtres. »

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS PUBLICATIONS.

Notre ami, Antoine Bernard, apprécie plus haut la *Terre vivante* d'Harry Bernard, après une lecture qu'il nous dit rapide: ce qui ne l'empêche point de constater le progrès du jeune auteur. Dans l'*Apôtre* de septembre, Ferdinand Bélanger consacre tout un article à la *Sève immortelle* de Laure Conan. Nos lecteurs nous sauront gré de transcrire ici la conclusion de cette fine critique:

Partout la délicatesse du sentiment s'y allie à la sobriété de l'expression.

Rien que de mesuré, de réservé.

Et toujours ce grand souffle patriotique qui anime tous les ouvrages de cette romancière.

On dirait, en vérité, que Laure Conan avait hérité d'une parcelle de l'âme cornélienne. Elle ne peint que des êtres de hautes statures morales; des héros qui éloignent de leur coeur des sentiments nobles pour ne se soumettre qu'aux très nobles, chassent l'amour humain devant l'amour de la patrie.

Aussi bien, on peut affirmer qu'il n'est pas un de ses volumes qui n'élève vers l'idéal, n'entraîne vers les sommets.

La Sève immortelle est le testament d'une noble femme; le legs de l'un des meilleurs ouvriers de nos lettres canadiennes.

Et ce roman fera vivre, chez nous, la mémoire de Laure Conan.

Nous mettons sous presse actuellement *Comme jadis*, roman canadien de Magali Michelet. Nos amis connaissent déjà, par son drame, *Contre le flot*, cette noble Française, et la vue claire et la sympathie touchante qu'elle apporte à l'étude de nos problèmes. En France où elle est maintenant retournée, après un séjour de plus de dix ans au Canada, croyons-nous, Magali Michelet n'a pas cessé de se passionner pour les choses de chez nous et l'avenir canadien-français. Son roman albertain le prouvera éloquentement.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Il sera mis en vente dès les derniers jours d'octobre ou les premiers de novembre. Nos propagandistes peuvent nous adresser leurs commandes tout de suite. Qu'ils en fassent une oeuvre de dévouement à la cause nationale. Ils savent que l'Almanach est tout plein de doctrine et de mots d'ordre patriotiques. Et nous

avons tant besoin de fortifier la conscience de notre peuple pour lui donner une volonté de résistance contre les puissances de destruction qui l'assiègent. L'Almanach de la langue française est unique en son genre au Canada. C'est le manuel indispensable pour connaître la vie française en Amérique. Cette année, l'on y trouvera, encore, la *Vie littéraire* de Louis Deligny, une galerie des bons ouvriers d'Action française, un joli petit drame de Marie-Claire Daveluy, un concours de citations qui va beaucoup intéresser, etc, etc.

NOTRE DERNIER MOT D'ORDRE.

Notre dernier mot d'ordre, « N'élisons que des nôtres » a prouvé son opportunité par la publicité qu'on lui a faite. Le *Droit* y a consacré deux fois son premier-Ottawa. Il en a même fait une de ses manchettes. Deux fois, également, M. Ferdinand Bélanger de l'*Action catholique*, a fait à notre mot d'ordre, les honneurs de son spirituel « En passant ». L'*Evangéline* de Moncton l'a aussi commenté. Voilà donc qu'enfin l'on se soulève entre cette sottise de minorités françaises, acceptant pour candidats, des Anglo-canadiens, des Irlandais ou des Juifs et se prêtant même à les élire. Il faut surtout que l'on cesse d'appeler « générosité », ce qui n'est au fond qu'esprit de parti, bêtise et trahison. — Et la réaction va bien, si l'on en juge par ce qui vient de se passer dans le comté de Russell.

Jacques BRASSIER.

NOUVELLES PAGES CHOISIES, d'Ernest Gagnon. — Librairie Garneau, Québec.

Ernest Gagnon fut un de nos meilleurs écrivains, un des plus vraiment français par la forme, un des plus profondément canadiens par l'esprit. On a tout à fait raison de remettre au jour quelques feuilles, éparses dans les journaux, et qui méritent de vivre. Ce nouveau livre contient des pages de critique, littéraire (Mgr Bruchési, M. Thomas Chapais, Fleur du Carmel, Charles Guérin, Labrador et Anticosti), artistique (les tableaux de S.-Sauveur de Québec), musicale (Mme Albani, Félicien David, Arthur Letondal). On y trouve aussi des études historiques, ainsi les souvenirs intimes sur l'Ecole Normale Laval, la notice sur le Drapeau de Carillon. Le gentilhomme chrétien, l'homme de goût, le bon écrivain s'y révèlent à chaque page. O. M.